

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 146 (2013)

Artikel: La villa romaine du Prieuré à Pully et ses peintures murales : fouilles 1971-1976 et 2002-2004
Autor: May Castella, Catherine / Broillet-Ramjoué, Evelyne / Freudiger, Sébastien
Kapitel: VII: Le mobilier non céramique
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII

Le mobilier non céramique

On a rappelé plus haut les raisons de la relative pauvreté des inventaires des mobiliers produits par le site de Pully : l'érosion quasi générale, dès la fin de l'Antiquité, des sols et niveaux de circulation d'époque romaine, et la faible superficie traitée en fouille archéologique méthodique (les niveaux inférieurs du bâtiment F1 / F2 et ses abords, dès 1971, et la zone des thermes, en 2002). Le mobilier, céramique comme non céramique, ne justifie qu'un catalogue sommaire, à quelques exceptions près.

Le lapidaire

Catherine May Castella et Denis Weidmann

Si les fouilles de Pully ont livré des peintures murales remarquables, en quantité autant qu'en qualité, les autres éléments architectoniques sont en revanche peu nombreux – comme c'est la règle dans les sites de même nature : statuaire, colonnes, chapiteaux et autres éléments de calcaire ont été des matériaux de construction précieux pour les bâtisseurs des époques ultérieures, qu'ils soient utilisés en remploi ou transformés en chaux.

Toutes les pièces définies ici comme calcaires sont taillées à partir de calcaire dur du Barémien supérieur (faciès dit « urgonien »), exploité à l'époque romaine notamment dans les carrières de la *Raisse* (actuelle commune de Concise VD) ou de Seyssel (Ain, France).

L'ensemble des objets lapidaires a été mis au jour en position secondaire.

Le site du Prieuré a livré un premier lot de pièces en 1921, lors des travaux de fouille et de restauration de l'église : une colonne complète et sa base¹ et un fragment de statue en marbre². Les circonstances de leurs découvertes ne sont pas connues, mais il est certain que ces objets n'étaient pas en position primaire.

Un couvercle de sarcophage à acrotères, en calcaire, qui était déposé de longue date sur la terrasse de l'église (déjà avant 1943), est étudié aux pp. 343-345.

Un autre groupe d'objets provient, en 1971, d'un niveau de remblais accumulés dans l'hémicycle F1, au dessus des matériaux tombés « naturellement » à la suite de l'incendie et de la désagrégation des superstructures de F1 et F2. Ces remblais, qualifiés de couche de démolition, rassemblaient des restes de maçonnerie, des moellons de tuf et divers restes d'architecture, apparemment prélevés dans différentes parties des constructions en cours de démantèlement, et déversés dans l'hémicycle ruiné, en vue de son comblement. Il s'agit des objets cat. 1, 3 et 8.

Un ensemble original et cohérent de corniches moulurées en calcaire a été découvert en 1976. Il constitue le seul ensemble lapidaire homogène de la *villa*, mis en remblai lors d'une phase précise de transformation.

Corniches calcaires

À l'état 3 (vers 130 apr. J.-C.), un vaste portique D10 (cf. fig. 41, p. 65) est aménagé en avant des espaces D4, D5 et D8. Son niveau de circulation inférieur, cinq mètres en contrebas des locaux existants, a impliqué l'érection d'un important mur de soutènement (M42), construit en sous-œuvre en avant des espaces D4 à D6³. Des travaux d'assainissement ont été entrepris simultanément dans les espaces supérieurs. Ces différents travaux ont entraîné la mise en place

1 Cf. *infra*, p. 259, fig. 323.

2 Cf. *infra*, p. 263, fig. 331.

3 Pour le détail de la construction, cf. *supra*, pp. 75-78.

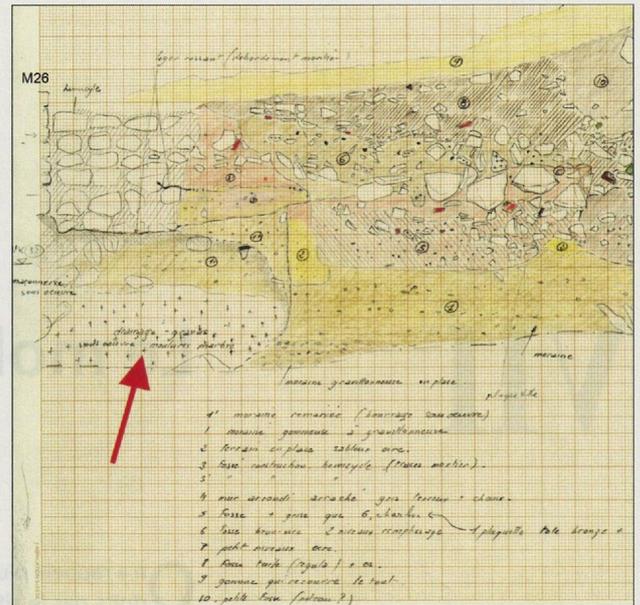
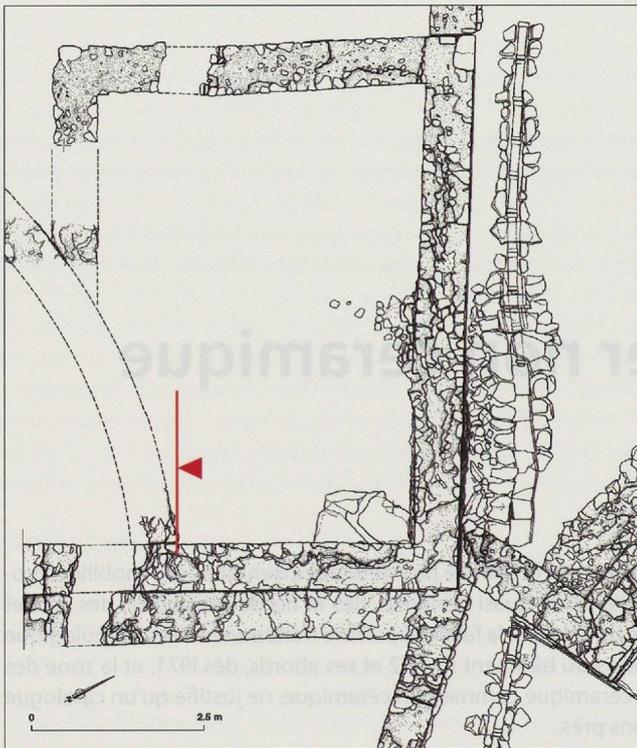


Fig. 312 (à g.)

Plan détaillé du local D4, avec la situation de la coupe fig. 313.

de remblais drainants de nature diverse : débris de sol en béton de tuileau, petits moellons et galets posés à sec, parties du revêtement étanche d'un bassin, éléments d'architecture. C'est de ce contexte que proviennent quarante-deux fragments de blocs moulurés en calcaire, découverts dans le sous-œuvre du mur 34 (fig. 312-313).

Le remploi, en remblais drainants, de nombreux éléments de construction nous renseigne implicitement sur l'ampleur des travaux entrepris lors de la phase de monumentalisation de la villa, à l'époque hadrianeenne : ce sont des pièces, voir des ailes entières, de la précédente villa qui ont été démolies, ou tout au moins ravalées, pour laisser la place à de nouveaux bassins, sols, murs ou décors peints.

Toutes conservées de façon fragmentaire, les corniches en calcaire déposées dans le sous-œuvre de M34 se répartissent en deux grands groupes (fig. 314)⁴ :

- 1 des moulures droites (fig. 315-316) formées successivement (de bas en haut) d'un cavet, d'une doucine droite soulignée par un listel légèrement déversé vers l'extérieur et d'un bandeau⁵. Ce type de moulure est caractéristique des blocs de couronnement.
- 2 des moulures renversées de base, allant en bas de paroi, qui se répartissent elles-mêmes en deux sous-groupes :
 - 2a celles consistant en un quart de rond prolongé vers le bas par une bande plate subverticale, une doucine renversée, soulignée par un listel légèrement déversé vers l'intérieur, un second listel, semblable au premier et un cavet⁶ (fig. 317-318) ;
 - 2b d'autres, semblables à celles de la catégorie précédente, sauf pour la partie inférieure qui est formée, non d'un quart de rond et d'une bande plate, mais d'un tore⁷ ; en outre la partie antérieure du lit de pose est démaigrée⁸ pour former une feuillure horizontale dont la hauteur varie entre 2 et 14 mm (fig. 319). Cette particularité de la mouluration, grossièrement exécutée, donc destinée à être cachée, fait penser à une plinthe, recouvrant la bordure de quelque sol (plancher, mosaïque, etc...)⁹.

Certaines faces de joint¹⁰ ne sont pas rigoureusement perpendiculaires au bloc, mais accusent un angle horizontal de 95° avec le parement du bloc. Pour ce qui est des longueurs des blocs, dont seuls sept sont intégralement conservés, elles varient entre 42.5 cm et 45.5 cm pour les moulures de couronnement, 26.5 et 39 cm pour les moulures de base et 35.5 et 44.5 cm pour les plinthes. En partant d'une longueur moyenne de 40 cm et d'un angle moyen des faces de joint de 95°, on pourrait admettre que certaines de ces corniches aient orné la face intérieure d'un mur en arc de cercle d'un rayon de 4 à 5 m environ, délimitant par exemple un *opus sectile* de bas de paroi.

Fig. 313 (à dr.)

Coupe ouest-est vue sud (situation : fig. 312). À gauche, le mur M26 fermant D4 à l'est, lié au mur périphérique extérieur de l'abside (M34), dont on voit une partie du parement externe en élévation. Les corniches se trouvaient dans un niveau en bas à gauche, sous la couche 11 (flèche).

4 Nous présentons les résultats de l'étude préliminaire effectuée sur ce corpus par B. Grobety. La description et les mesures n'ont pas été faites de façon homogène et complète pour tous les fragments. Pour cette raison, nous n'illustrons qu'une petite sélection de pièces. Nous renvoyons le lecteur à la p. 13 pour le crédit des illustrations.

5 PP76/1097-19 à -29, prof. max. du profil 65 mm ; min. 53 mm ; H. max. du profil 84 mm ; min. 66 mm.

6 PP76/1097-1 à -5, -7, -9 à -11, -16 à -18.

7 PP76/1097-8, -12 à -15.

8 Sauf PP76/1097-8.

9 Prof. max. 90 mm ; min. 57 mm ; H max. 100 mm ; min. 73 mm. Toutes ces moulures – droites ou renversées – ont un profil nu et couvrent la totalité du parement du bloc.

10 Moulures de couronnement : PP76/1097-23, -24 ; moulures de base : PP76/1097-3, -5 ; moulures de plinthe : -12, -14.

inv	morphologie	remarques	type	total	figure
PP76/01097-01	face sup. trous de fixation	face sup., traces de tuileau	type 2a	2	
PP76/01097-02	face sup. trous de fixation, face arrière pas lisse	face sup., face arrière, face inf., traces de tuileau	type 2a	2	
PP76/01097-03	face sup. trous de fixation, face arrière pas lisse	face sup., face arrière, face inf., traces de tuileau	type 2a	1	
PP76/01097-04		face arrière, traces de tuileau	type 2a	3	
PP76/01097-05	face arrière pas lisse		type 2a	1	
PP76/01097-05 bis	face sup. trou de fixation	traces de mortier au tuileau	type 2a	1	fig. 317
PP76/01097-07			type 2a	1	
PP76/01097-08			type 2b	3	
PP76/01097-09			type 2a	2	
PP76/01097-10			type 2a	1	
PP76/01097-11	face inf. pas lisse		type 2a	1	
PP76/01097-12		face sup., traces de tuileau	type 2b	2	
PP76/01097-13	face sup. trous de fixation, face inf. pas lisse	face sup., traces de tuileau	type 2b	2	
PP76/01097-14	face sup. trous de fixation, face inf. pas lisse	face sup., traces de tuileau	type 2b	1	
PP76/01097-15	face sup. trous de fixation, face inf. pas lisse	face sup., traces de tuileau	type 2b	2	fig. 319
PP76/01097-16			type 2a	1	fig. 318
PP76/01097-17			type 2a	1	
PP76/01097-19		face sup., traces de tuileau	type 1	2	
PP76/01097-20		traces de mortier au tuileau	type 1	1	
PP76/01097-21		face inf., traces de tuileau	type 1	1	
PP76/01097-22		face inf., traces de tuileau	type 1	1	
PP76/01097-23		face inf., traces de tuileau	type 1	2	
PP76/01097-24	face sup. trous de fixation	face inf., traces de tuileau	type 1	2	
PP76/01097-25	face sup. trous de fixation	face inf., traces de tuileau	type 1	1	
PP76/01097-26	2 angles, face inf. trous de fixation	face inf., traces de tuileau	type 1	2	fig. 320
PP76/01097-27	face inf. trous de fixation	face inf., traces de tuileau	type 1	1	
PP76/01097-28		face arrière, traces de tuileau	type 1	1	fig. 315
PP76/01097-29			type 1	1	fig. 316
Total				42	

Fig. 314 (ci-dessus)

Tableau des fragments de corniches moulurées en calcaire découverts dans le sous-œuvre du mur 34 (état 3).

Fig. 315

Inv. PP76/1097-28. Moulure de couronnement (type 1), dont un angle est conservé. Bord supérieur d'un soubassement de pilastre ou d'un autel ?

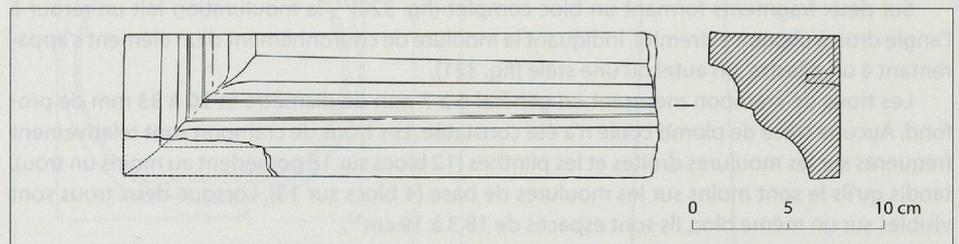


Fig. 316

Inv. PP76/1097-29. Moulure de couronnement (type 1), dont un angle est conservé. Bord supérieur d'un soubassement de pilastre ou d'un autel ?

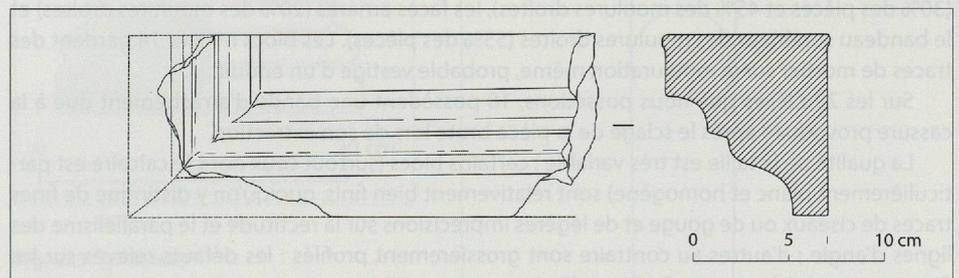
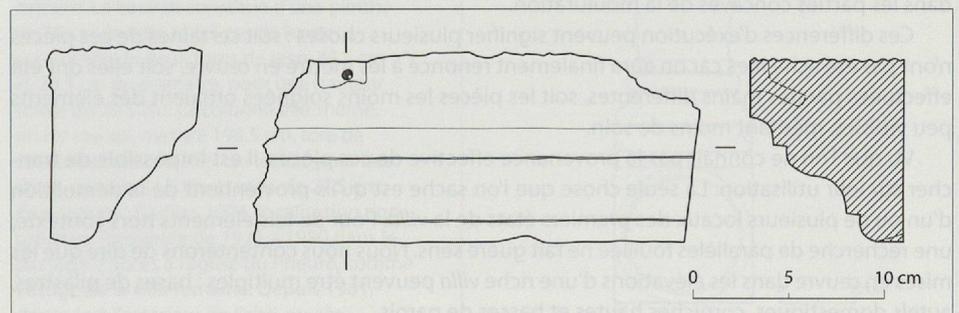


Fig. 317

Inv. PP76/1097-5bis. Moulure de bas de paroi (type 2a), présentant un trou de fixation sur sa face supérieure.



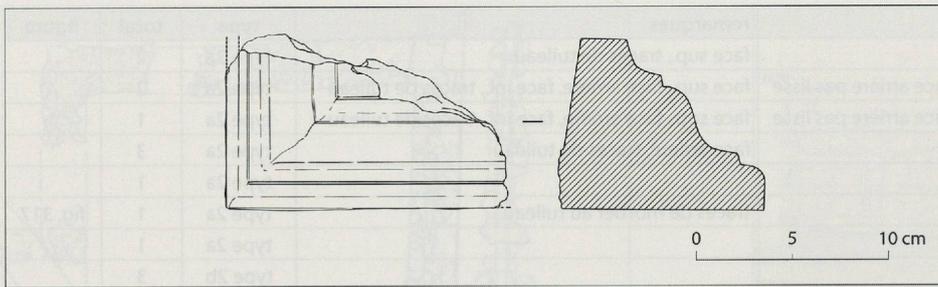


Fig. 318 (à g.)

Inv. PP76/1097-16 et 17. Élément de mouluration inférieure (type 2a). La présence d'un retour parle en faveur d'un soubassement de pilastre ou d'autel.

Fig. 319 (ci-dessous)

Inv. PP76/1097-15. Moulure de bas de paroi (type 2b), de facture grossière. Trou de fixation sur la face supérieure.

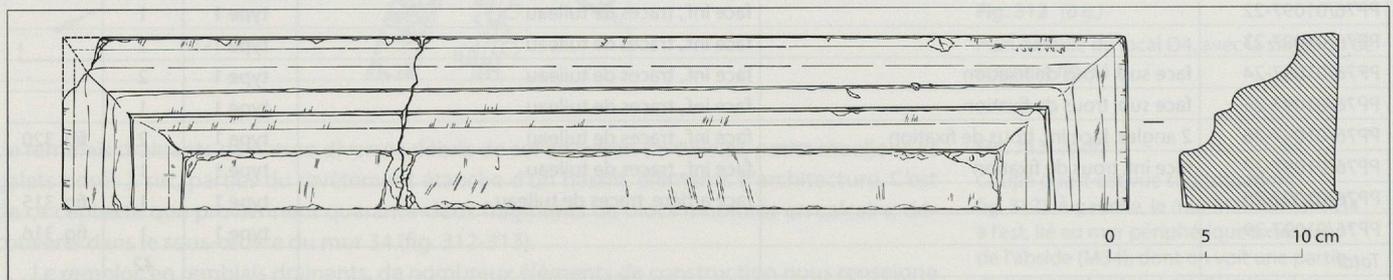
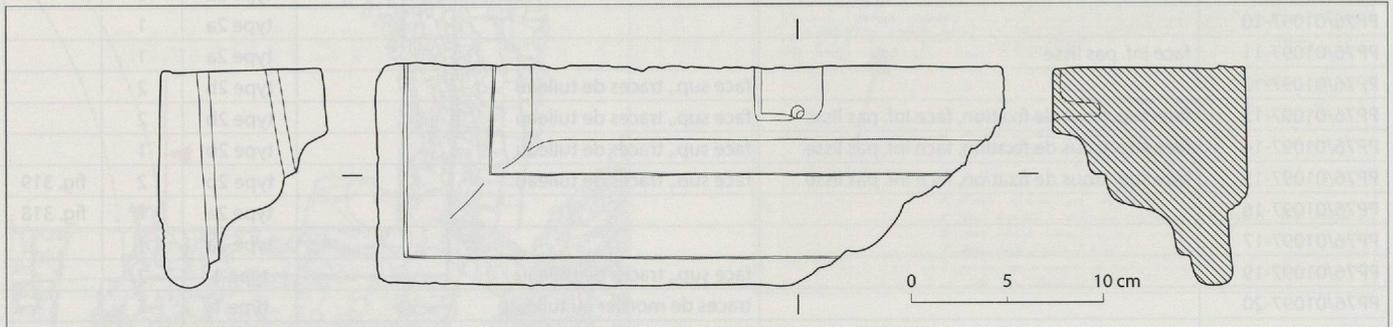


Fig. 320

Inv. PP76/1097-26 et 26'. Moulure de couronnement (type 1), dont deux angles sont conservés. Bord supérieur d'un soubassement de pilastre ou d'un autel ?

Sur deux fragments formant un bloc complet (fig. 320)¹¹, la mouluration fait un retour à l'angle droit à chaque extrémité, indiquant la moulure de couronnement d'un élément s'apparentant à un pilastre, un autel ou une stèle (fig. 321).

Les trous de crampon mesurent en général 6 à 7 mm de diamètre et 20 à 33 mm de profond. Aucune trace de plomb coulé n'a été constatée. Les trous de crampon sont relativement fréquents sur les moulures droites et les plinthes (12 blocs sur 18 possèdent au moins un trou), tandis qu'ils le sont moins sur les moulures de base (4 blocs sur 13). Lorsque deux trous sont visibles sur un même bloc, ils sont espacés de 18.3 à 19 cm¹².

Des traces de mortier sont visibles sur les lits d'attente (60% des pièces), les lits de pose (30% des pièces et 45% des moulures droites), les faces arrières (20% des moulures droites) et le bandeau supérieur des moulures droites (55% des pièces). Les blocs n^{os} 3 et 14 gardent des traces de mortier sur la mouluration même, probable vestige d'un enduit.

Sur les 29 pièces que nous possédons, 18 possèdent une bande d'arrachement due à la cassure provoquée après le sciage de la pièce brute lors de son extraction.

La qualité de la taille est très variable : certains blocs (surtout ceux dont le calcaire est particulièrement blanc et homogène) sont relativement bien finis, quoiqu'on y distingue de fines traces de ciseaux ou de gouge et de légères imprécisions sur la rectitude et le parallélisme des lignes d'angle ; d'autres au contraire sont grossièrement profilés : les défauts relevés sur les fragments précédents sont ici bien plus importants et l'on y remarque des traces de gradine dans les parties concaves de la mouluration.

Ces différences d'exécution peuvent signifier plusieurs choses : soit certaines de ces pièces n'ont pas été achevées car on aura finalement renoncé à les mettre en œuvre, soit elles ont été effectuées par des mains différentes, soit les pièces les moins soignées ornaient des éléments peu visibles, méritant moins de soin.

Vu que l'on ne connaît pas la provenance effective de ces pièces, il est impossible de trancher sur leur utilisation. La seule chose que l'on sache est qu'ils proviennent de la démolition d'un ou de plusieurs locaux des premiers états de la villa. Pour de tels éléments hors contexte, une recherche de parallèles fouillée ne fait guère sens. Nous nous contenterons de dire que les mises en œuvre dans les élévations d'une riche villa peuvent être multiples : bases de pilastres, autels domestiques, corniches hautes et basses de parois....

11 Blocs PP76/1097-26 ; longueur maximale 55.5 cm ; longueur du lit de pose 42.5 cm.

12 PP76/1097-15, -24, -26.



Fig. 321

Pompéi. Base de pilastre couronnée d'une corniche moulurée marquant la transition avec le pilastre lui-même.

Tiré de : Kraus et von Matt 1973, fig. 26.

Fig. 322

Sans n° inv. Base de colonnette, calcaire. Tore inférieur, diamètre maximal 19.4 cm, sur une plinthe de 20.2 x 20 cm. La base, de type attique, comporte deux tores séparés par une scotie, le tore supérieur mesurant 16.6 cm de diamètre. La hauteur totale est de 9.4 cm. Avec une base d'une hauteur de 9.4 cm, on obtient un diamètre de 18.8 cm, correspondant à une colonne de 131.6 cm au total.

Provenance : fouilles 1971, hémicycle F1. Niveau de remblai de démolition.

13 *De l'Architecture*, livre IV, 7. Selon Vitruve, la hauteur d'une colonne toscane correspond donc à $7 \times 2r$, r étant le rayon du fût à sa base. À Pully, seule une colonne, entière (fig. 323), permet de vérifier ces proportions : à sa base, la colonne a un diamètre de 27 cm. En théorie, le fût devrait donc mesurer 189 cm. Or dans la réalité, il fait 196.5 cm.

Pour ce qui est de la base, elle devrait avoir en hauteur la moitié du diamètre de la colonne. Le rayon maximal de la colonne étant de 27.5, sa base, hors plinthe, devrait mesurer 13.75 cm. En réalité, elle mesure 14 cm.

Ces résultats proches, sans être semblables, témoignent d'une certaine flexibilité dans le respect des règles d'or...

14 Cf. *infra*, pp. 298-301.

15 PP76/1087-6, décrits comme « découverts en surface dans la chaufferie du garage de la Cure ».

L'observation de découpes en biseau sur certaines pièces propose la mise en place sur un mur cintré de 4-5 m de rayon. On retiendra donc la possibilité que les moulures aient fait partie, initialement, de la décoration de l'hémicycle D, lequel est l'objet d'une importante transformation, contemporaine de la mise en dépôt des moulures.

Éléments de colonnade

Les fouilles de Pully ont livré un petit nombre de bases et de fûts de colonnes, fragmentaires (fig. 322-325).

Les rares éléments de fûts attestés sont de type toscan, surmontant des bases attiques à tores séparés par une scotie. Pour ce genre de colonnes, Vitruve nous dit que « leur diamètre par le bas doit être de la septième partie de leur hauteur (...). Leurs bases auront en hauteur la moitié du diamètre de la tige »¹³.

Découverts en position secondaire, ces éléments ne peuvent pas être replacés de façon précise. Leur situation d'origine dépend de leur taille, qui varie de 130 à 290 cm. Les plus petits éléments ont pu faire partie de colonnades sur murs-bahuts (fig. 326) ou d'*aedicula*, abritant un laraire ou une fontaine (fig. 327).

Les pièces plus grandes devaient s'intégrer dans un des nombreux portiques de la villa. Dans l'état partiel de nos connaissances du plan de la villa, de tels corridors à colonnade pourraient trouver place en plusieurs endroits de l'édifice, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre consacré à sa restitution¹⁴.

À ce catalogue s'ajoutent plusieurs fragments épars en calcaire ayant pu appartenir à des colonnes libres ou d'applique : trois fragments de colonnettes d'un diamètre de 15 cm¹⁵ et un fragment de colonne (diamètre non mesurable). Une base de colonne très érodée en grès molassique, ainsi qu'un fragment de colonnette en schiste, d'origine alpine, attestant l'emploi d'autres matériaux que le calcaire barrémien dans les colonnades. À noter que l'un ou l'autre de ces éléments de colonnes pourrait provenir non pas des bâtiments romains, mais de l'une des églises érigées postérieurement sur les thermes.

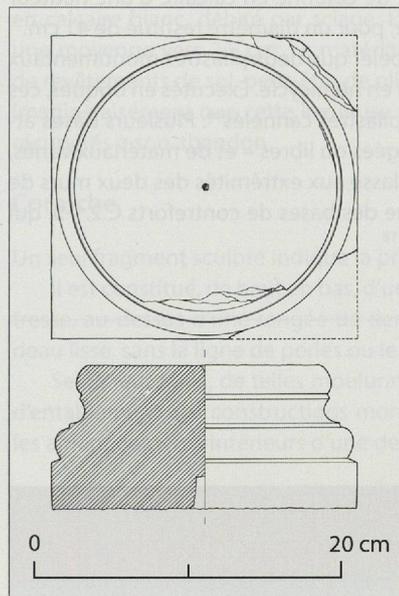
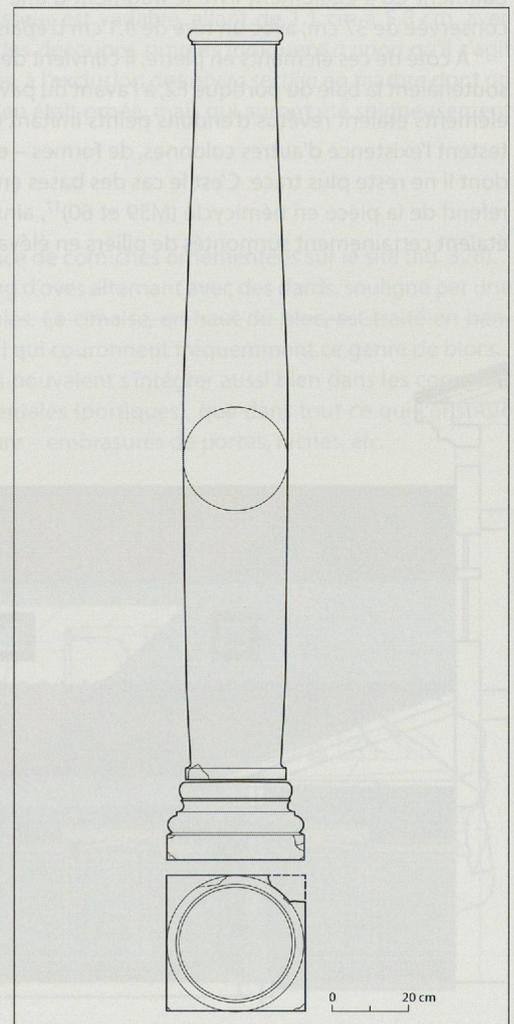
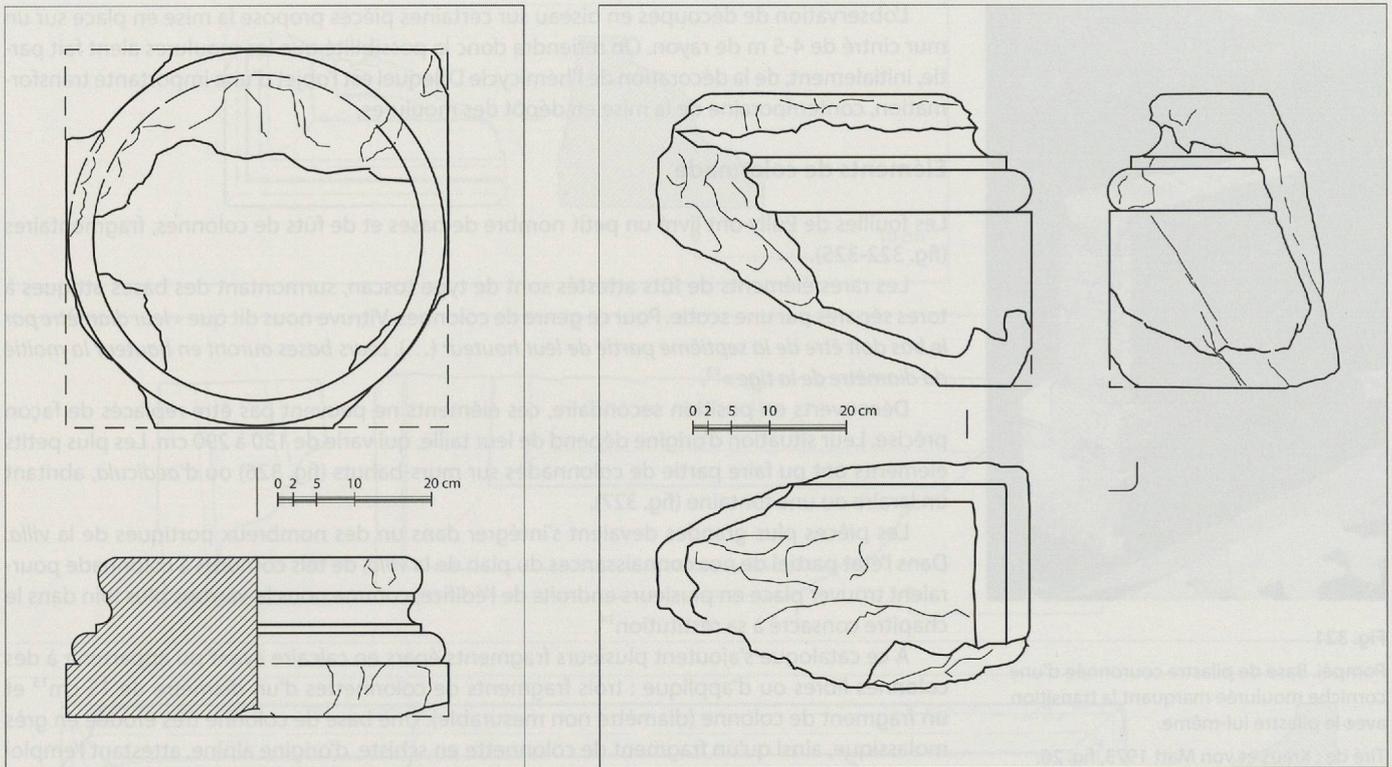


Fig. 323 (ci-contre)

Sans n° inv. Base de colonne et colonne en calcaire. La base se constitue d'une plinthe de 36 cm de côté et 6.5 cm de hauteur, surmontée de deux tores de resp. 35.5 cm et 29.5 cm de diamètre, pour une hauteur totale de 20.5 cm. La colonne elle-même, un fût toscan, mesure 196.5 cm, tore de couronnement de 3.75 cm inclus, pour des diam. min. de 21.5 cm et max. de 27.5 cm. Provenance : fouilles 1921, localisation non précisée. Présentée de 1921 à 1980 dans le passage d'accès à l'église du Prieuré, comme vestige de la villa romaine. Depuis 1981, déposée à l'extérieur de l'abri-musée.





On peut signaler enfin que lors des fouilles de 2002-2004, la couche de démolition du bâtiment C8 a également livré le fragment d'une base de colonne en calcaire d'une hauteur conservée de 37 cm, avec un tore de 4.1 cm d'épaisseur, pour un diamètre restitué de 41 cm.

À côté de ces éléments en pierre, il convient de rappeler que deux pilastres monumentaux soutenaient la baie du portique F2, à l'avant du pavillon en hémicycle. Exécutés en briques, ces éléments étaient revêtus d'enduits peints imitant des pilastres cannelés¹⁶. Plusieurs bases attestent l'existence d'autres colonnes, de formes – engagées ou libres – et de matériaux variés, dont il ne reste plus trace. C'est le cas des bases en molasse aux extrémités des deux murs de refend de la pièce en hémicycle (M59 et 60)¹⁷, ainsi que des bases de contreforts C.2.1-5, qui étaient certainement surmontés de piliers en élévation¹⁸.

Fig. 324 (à g.)

Sans n° inv. Base de colonne en calcaire, incomplète. Diamètre du tore inférieur : 48 cm, diamètre du tore supérieur : 42.7 cm, hauteur max. conservée : 20.7 cm, y compris une plinthe de 7 cm. On peut restituer un fût d'une hauteur maximale de 290 cm. Provenance : fouilles 1971, hémicycle F1. Niveau de remblai de démolition.

Fig. 325 (à dr.)

Sans n° inv. Base de pilastre en calcaire, incomplète. Longueur max. conservée 43.5 cm, larg. 39.5, hauteur 34.5 cm. Provenance : fouilles 1971, hémicycle F1. Niveau de remblai de démolition.



Fig. 326 (ci-contre)

Orbe-Boscéaz, villa romaine. Restitution du portique nord de la cour nord.

Infographie : M. Glau, Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne.

16 Cf. *supra*, p. 81.

17 Cf. *supra*, p. 80.

18 Cf. *supra*, p. 43.

Fig. 327

Pompéi, laraire de la maison des *Vettii*. En stuc ou en pierre, engagées ou libres, des colonnettes entouraient volontiers les autels domestiques muraux.

Photo : P. Lorente, Wikimedia Commons.



Dallages

Les différents niveaux de remblai ont livré une centaine de fragments de dallage ou placage en calcaire blanc, débité par sciage. L'épaisseur est variable, allant de 1.1 cm à 5.8 cm, avec une moyenne vers 2.5 cm. Le matériau et les découpes simples indiquent *a priori* qu'il s'agit de revêtements de sol, peut-être de plinthes, à l'exclusion des *opera sectilia* en marbre dont on imagine aisément que cette luxueuse *villa* en était ornée, mais qui auront été soigneusement récupérés à son abandon.

Corniche

Un seul fragment sculpté indique la présence de corniches ornementées sur le site (fig. 328).

Il est constitué, de haut en bas, d'un rang d'oves alternant avec des dards, souligné par une tresse, au-dessus d'une rangée de denticules. La cimaise, en haut du bloc, est traitée en bandeau lisse, sans la ligne de perles ou le listel qui couronnent fréquemment ce genre de blocs.

Selon leur taille, de telles moulurations pouvaient s'intégrer aussi bien dans les corniches d'entablement des constructions monumentales (portiques), que dans tout ce qui constitue les aménagements intérieurs d'une demeure – embrasures de portes, niches, etc.

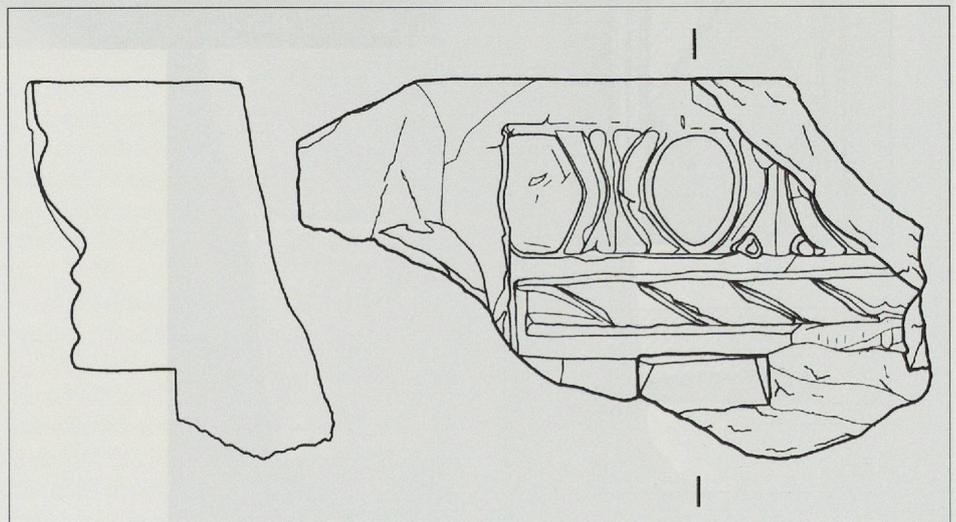


Fig. 328

Inv. PP76/1098. Fragment de corniche en calcaire blanc. Longueur conservée env. 16.5 cm. Un rang d'oves, bordé d'une baguette torsadée, surmontant une rangée de denticules. Échelle 1:2.

Provenance : récolté en 1989 dans un terrassement au pied sud de la façade de la Cure du Prieuré (remblais modernes).

Découvert hors contexte dans un sondage restreint fait aux abords de la Cure, à l'est du front oriental de la villa, le bloc de Pully, de petites dimensions, a pu s'intégrer dans un entablement de porte, en couronnement d'une paroi peinte ou dans une architecture miniature de niche ou de laraire.

Plaque ornementale en schiste d'Autun

Les fouilles de Pully ont livré un élément présentant la particularité d'être taillé dans du schiste noir, une pierre qui n'existe pas sur le Plateau Suisse (fig. 329-330).

Au moment de sa découverte, l'élément avait été interprété comme pouvant orner un entourage de porte ou de fenêtre¹⁹. Mais des parutions plus récentes ont permis de montrer que la plaque est faite d'une roche importée d'outre-Jura, de la région d'Autun, où des gisements de schiste noir sont exploités dès l'Antiquité²⁰. On y a trouvé en outre des parallèles formels à la plaque de Pully. Il s'agit de deux fragments découverts en 1867 lors de travaux pour le chemin de fer : un socle orné et un fragment de corniche²¹. Ils s'intégraient dans un même élément. Des plaquettes de marbre sont incrustées sur les côtés du socle massif en schiste, qui fait 46.5 x 34.5 x 6.5 cm.

L'élément de Pully, qui présente une découpe sur l'arrière d'un de ses longs côtés, était certainement inséré dans une structure architecturale, ou mobilière, comme l'élément d'Autun, auquel on a attribué une fonction de laraire.

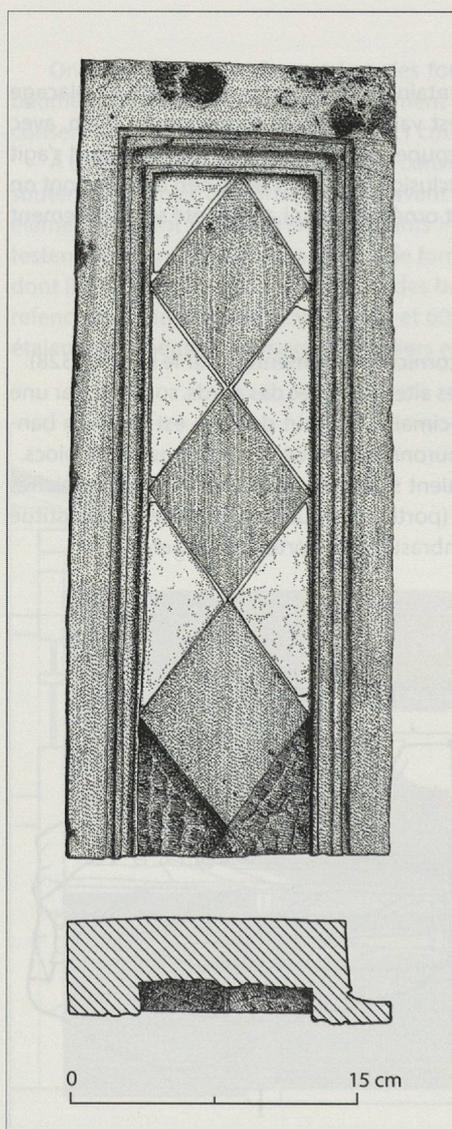
On notera que la pièce de Pully est sertie de pièces d'un calcaire local caractéristique, et non pas de marbre, comme les fragments d'Autun. Ceci indique une finition, si ce n'est la réalisation complète de l'objet, dans un atelier local.

Fig. 329 (à g.)

Sans n° inv. Plaque en schiste noir d'Autun, longueur conservée 42 cm, largeur 16.5 cm, épaisseur 5.1 cm. Face arrière brute, découpée à la scie. Face antérieure polie. Un cadre mouluré entoure le champ décoratif central, fait d'un damier de losanges noirs alignés, se touchant par la pointe, alternant avec des triangles blancs. Les losanges sont découpés dans la masse du bloc de schiste, alors que les triangles sont des plaquettes de calcaire urgonien, polies, serties dans des logettes creusées au ciseau dans le schiste. Le scellement est réalisé avec un mortier de chaux à grain fin. Provenance : fouille 1971, couloir arrière F3 de l'hémicycle F1, dans le comblement par les décombres des élévations.

Fig. 330 (à dr.)

Plaque en schiste noir d'Autun. L'aspect général est celui d'un *opus sectile*, sans que la composition relève de la technique classique de ces assemblages.



19 AS 1.1978, p. 92.

20 Francisco S. et Labaune Y., Des vestiges antiques d'extraction de schistes à Autun / Saint-Pantaléon (Saône-et-Loire) ? Une nouvelle piste d'interprétation des levées du « Champ de la Justice », *RAE* 58, 2009, pp. 477-487 ; Chardron-Picault P., Le schiste d'Autun : son emploi et sa diffusion, *Dossiers d'archéologie* 316, novembre 2006, pp. 46-47.

21 Collectif, *L'œuvre au noir. L'emploi du schiste à Augustodunum*, catalogue de l'exposition au Musée Rolin (nov. 1996-mars 1997), Autun, 1996.

Fragments de sculpture en marbre

Deux fragments de statuaire complètent le *corpus* disparate du lapidaire de la villa de Pully (fig. 331-332). Dans son étude de ces pièces²², Claudia Neukom propose que les deux fragments proviennent de la même statue, peu ou pas vêtue, qui pouvait orner les bains ou les jardins. Considérant l'excellente exécution, elle attribue cette importation à un très bon atelier italien, qui a pu fonctionner encore au 1^{er} s. apr. J.-C.

Fig. 331

Sans n° inv. Fragment de statue en marbre blanc saccharoïde, dont la surface est finement polie. Hauteur 17.8 cm, largeur 25 cm, profondeur 16 et 18 cm. Partie inférieure de la cuisse gauche et genou d'un personnage, en grandeur naturelle. La jambe gauche paraît légèrement fléchie et se détache légèrement du fragment de cuisse droite, en position verticale. Provenance : fouilles de l'église, en 1921, sans localisation précise.

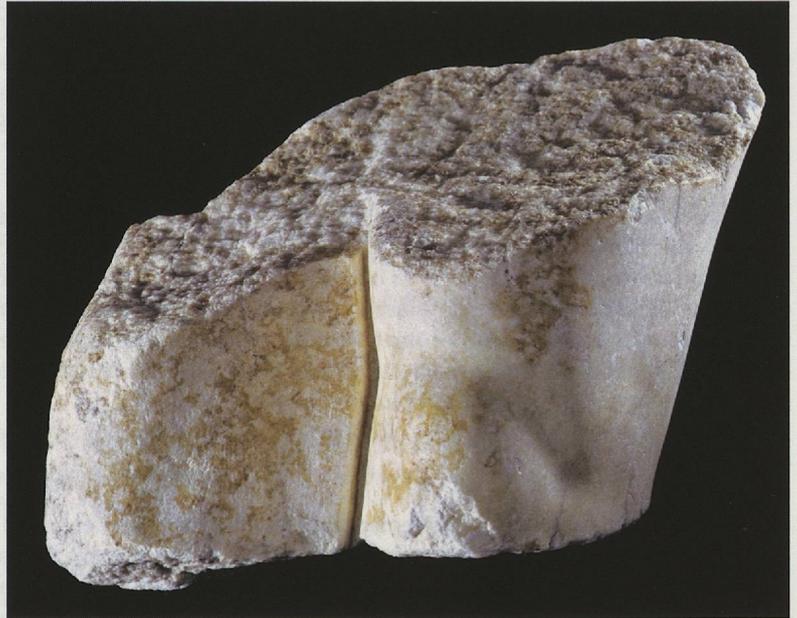


Fig. 332

Inv. Pu71/642. Fragment de statue en marbre blanc saccharoïde, dont la surface est finement polie. Hauteur 27.5 cm, largeur 10.1 cm, profondeur 7.8 cm, en deux fragments recollés. Partie inférieure d'une jambe gauche, cassée en dessous du genou. Cassure le long du mollet marquant l'emplacement d'un pan de vêtement ou d'un attribut, constituant un support. Provenance : fouilles 1971, hémicycle F1, remblai de démolition.



²² *Corpus signorum imperii romani – CSIR. Schweiz 1,7 : Das übrige helvetische Gebiet, Antiqua 34*, Basel, 2002, pp. 61-62, n° 26a+b.

Le petit mobilier en os, métal et pâte de verre

Sandrine Reymond

Les fouilles de la villa du Prieuré de 1971 et 1976 dans la zone des deux hémicycles ont livré 29 objets relevant de la catégorie dite du « petit mobilier » : 14 objets en os, 12 en alliage cuivreux, deux en plomb et un fragment de statuette en terre cuite. Comme la caisse contenant la plupart de ces objets est malheureusement restée introuvable, seuls huit objets ont pu être étudiés, dont quatre uniquement sur la base des dessins faits à l'époque²³. Les objets en fer, soit 90 individus dont 69 clous, n'ont pas été étudiés²⁴. De même, le verre n'a pas été traité, la caisse contenant ce matériau n'ayant pas été retrouvée. D'après les listings du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, 102 fragments de verre sont répertoriés. 33 sont d'époque romaine, dont six fragments de récipients associés à des ensembles sériés et une dizaine de fragments de vitres provenant de niveaux romains sans plus de précision. Le reste des fragments de verre provient de couches post-romaines ou modernes.

Lors des fouilles de 2002-2004 touchant la partie thermale de la villa, 50 objets (un en verre, un en pâte de verre, un en pierre, 16 en os, 22 en alliage cuivreux, un en plomb, et huit en fer) ont été mis au jour. Si l'on exclut les 18 objets issus des tombes médiévales, ceux du vrac et certains des ensembles modernes²⁵ ainsi que les trois récipients qui contenaient le trésor monétaire, présentés à la suite, seuls 14 objets issus des fouilles récentes sont pris en compte dans cette étude, dont deux épingle de linceul du haut Moyen Âge, intégrées car elles proviennent du corpus de tombes à coffrage traité plus loin²⁶.

Le corpus étudié ici se limite donc à 22 objets, 15 individus en os, un en pâte de verre et six en alliage cuivreux (fig. 333).

Les éléments de parure et d'habillement sont les mieux représentés, avec 11 individus (six en os et cinq en alliage cuivreux), soit la moitié du corpus. Fait surprenant, il n'y a aucune fibule.

Le seul objet se rattachant à la toilette est un nécessaire de toilette en alliage cuivreux cat. 63, issu du secteur en arrière de l'hémicycle, de niveaux postérieurs à l'époque romaine.

Un seul objet, un jeton en pâte de verre, est lié au jeu.

La quatrième catégorie, regroupant les objets liés à l'*instrumentum*, ustensiles ou outils servant dans la vie quotidienne, compte quatre individus, tous en os.

Une dernière catégorie inclut les éléments d'ameublement, avec trois objets en os.

Enfin, deux objets, en os, restent difficilement déterminables.

Une étude diachronique ne s'avère pas pertinente, en raison du corpus trop restreint et parce que les objets provenant des états précoces sont trop peu nombreux. Dans la zone de l'hémicycle, à l'exception de l'objet en os cat. 57, difficile à identifier sur l'unique base d'un dessin (objet perdu), qui proviendrait du remplissage de la tombe du haut Moyen Âge T7, et du nécessaire de toilette cat. 63 ainsi que d'une garniture de ceinture²⁷, issus des niveaux supérieurs post-romains, les autres objets proviennent en effet tous de la démolition générale.

Fonction	Désignation	Matière	NI	N° cat.
Parure/habillement	épingle	os	3	cat. 43-45
	épingle	bronze	2	cat. 59-60
	anneau	os	3	cat. 46-48
	anneau	bronze	1	cat. 61
	garniture ceinture	bronze	1	fig. 411, pp. 350-351
	bouton	bronze	1	cat. 62
Toilette	nécessaire de toilette	bronze	1	cat. 63, fig. 336
Jeu	jeton	pâte de verre	1	cat. 58
<i>Instrumentum</i>	manche	os	2	cat. 49-50
	aiguille	os	1	cat. 51
	fusaïole	os	1	cat. 52
Élément d'ameublement	charnière	os	1	cat. 54
	pied	os	1	cat. 55
	placage	os	1	cat. 53
Indéterminé	fragment	os	2	cat. 56-57
Total			22	

Fig. 333

Petit mobilier en os, métal et pâte de verre. Tableau récapitulatif des types d'objets. NI = nombre d'individus.

23 Par M. Klausener, adjoint technique de la section. Les photos qui complètent les planches de petit mobilier ont été réalisées par Fibbi-Aeppli photographes (cat. 46-49, 52, 54-55 et 59-60 pour le compte du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire ; cat. 43, 44 et 63 pour celui de l'Archéologie cantonale).

24 Outre le travail de restauration lui-même, celui du tri préliminaire pour sélectionner les objets susceptibles d'être restaurés, ajouté à celui du pesage et comptage requièrent beaucoup de temps, ce qui induit un coût important ; cette catégorie de mobilier reste donc malheureusement trop souvent mal ou pas étudiée. Ainsi en va-t-il du corpus du vicus de Lousonna qui n'a pas encore été examiné à ce jour, ou de celui de l'atelier de forge de la villa du Buy à Cheseaux VD qui a fait l'objet d'un tri sélectif puisque seuls les scories et éléments architecturaux ont été étudiés. Sur le site de la villa d'Orbe VD-Boscéaz, seuls les objets identifiables ont été étudiés parmi la sélection d'objets restaurés.

25 Les ensembles K 19856, 19874, 19879 regroupent principalement des déchets/scories en alliage cuivreux.

26 Cf. *infra*, pp. 272-274 (vaisselle). Les épingle cat. 59-60 sont à mettre en relation avec la tombe T18 : cf. *infra*, p. 346.

27 Cf. *infra*, pp. 350-351 et fig. 411.

Dans la zone des thermes, les trois objets issus d'un ensemble lié à l'état 1 (vers 50/60 apr. J.-C), un fragment d'épingle en os (cat. 45), un anneau (cat. 61) et un bouton à rivet en alliage cuivreux (cat. 62), sont de type très courant et n'apportent pas de précision chronologique. Tous les autres objets proviennent de couches de démolition romaine, voire médiévale ou moderne.

Cependant, nous verrons plus loin que quelques objets corroborent la présence de tombes du haut Moyen Âge.

L'examen de la répartition des objets apporte également peu d'information. Nous pouvons tout de même relever que six sur onze des objets de parure/habillement proviennent des thermes : l'épingle, l'anneau et le bouton précités (cat. 45, 61 et 62) sont issus du local C1, couloir d'accès menant au complexe thermal, et les trois autres (cat. 46-48), tous des anneaux, proviennent du *frigidarium* C6/C12 ainsi que des salles C17 et C18, interprétées respectivement comme un *apodyterium*, un *tepidarium* et un *laconicum*²⁸.

Les deux petites épingles en alliage cuivreux cat. 59 et 60 sont issues du dégagement d'une tombe, T18, postérieure aux thermes romains, aménagée dans le vestiaire.

Trois éléments d'ameublement en os (l'élément de charnière cat. 54, l'élément de pied cat. 55 et un fragment possible de placage décoratif cat. 56), ainsi que la fusaïole en os cat. 52 et le jeton en verre cat. 58 proviennent de la même couche d'incendie de la tour C8 (ensemble PUP02/20330, daté du milieu du 3^e s.) ; relevons que le trésor monétaire présenté plus bas est aussi issu de ce bâtiment.

Les objets en os²⁹

La tableterie est la matière la mieux représentée du *corpus*, avec 15 individus sur 22, dont six éléments de parure/habillement, quatre liés à l'*instrumentum*, trois à l'ameublement et deux indéterminés (fig. 334-335).

Notre *corpus* pullièran en os ne comporte pas d'ustensiles liés à la toilette, une catégorie d'objets par ailleurs peu représentée à l'époque romaine³⁰ ; il s'agit le plus souvent de peignes et surtout de cure-oreilles ou cuillères à parfum (au cuilleron soit circulaire, soit allongé, taillé dans le prolongement du manche). On trouve de tels exemplaires à *Lousonna*, à Nyon, à Avenches, ainsi que dans la *villa* de Biberist (SO). Plus surprenante est l'absence d'objets liés au divertissement, notamment les jetons et les dés, très nombreux sur la plupart des sites d'époque romaine et attestés tant en contexte d'habitat, que commercial ou funéraire³¹.

Les épingles et les anneaux sont les éléments de parure les plus représentés/présents dans cette catégorie, comme sur les autres sites romains par ailleurs³². Les deux exemplaires pullièrans d'épingle ayant la tête conservée, l'une semi-sphérique (cat. 43) et l'autre de type balustre (cat. 44), appartiennent à des types bien connus à l'époque romaine, datés par les parallèles du 2^e à la fin du 4^e s. Deux fragments de corps d'épingle d'un type indéterminable (cat. 45), provenant d'une même pièce, complètent ce petit assortiment.

En ce qui concerne les anneaux, ce type d'objets, qu'il soit en os ou en métal, est généralement rattaché aux éléments de parure et identifié principalement comme bague; leur fonction reste néanmoins peu claire, notamment selon leur taille : en effet, une étude sur les anneaux en métal à Augst a indiqué que le diamètre interne moyen des anneaux portés au doigt par des femmes se situe jusqu'à 17.5 mm et 19.5 mm pour les anneaux masculins. Ainsi, nos trois exemplaires cat. 46-48 avec des diamètres internes variant de 10.5 à 13 mm, donc trop petits pour être des bagues portées par une femme, pourraient avoir appartenu à un enfant, ou avoir une toute autre fonction : attache reliant deux parties de vêtement, mais aussi éléments de suspension ou anneaux de préhension sur des meubles³³. De surcroît, ces objets, attestés déjà à l'époque celtique et perdurant à l'époque médiévale ne sont pas des éléments datants pertinents et n'appellent pas plus de commentaire.

Les quatre objets liés à l'*instrumentum*, les objets utilitaires, relèvent de catégories bien connues dans cet important groupe.

Le manche cat. 49 appartient à un type courant, celui de manche de couteau formé de deux plaques d'os rivetées de part et d'autre d'une lame plate ; ce type est fréquent dans le monde romain. Notre exemplaire, fragmentaire, ne présente que l'extrémité du manche ; il est muni d'un rivet en os, alors qu'habituellement les rivets sont en fer ou en alliage cuivreux³⁴. Le décor de cercles pointés est assez courant sur ce type d'objet, mais notre exemplaire décoré de fines rainures à son extrémité et de fines encoches sur la partie arquée n'a pas de parallèle exact.

28 Cf. *infra*, pp. 325-326.

29 Les références utilisées prioritairement sont celles tirées de l'ouvrage sur la tableterie d'Avenches (Schenk 2008), ainsi que les données sur *Lousonna*, tirées de : Anderes C., *La tableterie gallo-romaine à Lousonna. Catalogue des objets en os du Musée romain de Vidy*, mémoire de licence, Université de Lausanne, juin 2002. Ce *corpus* est en cours de publication (à paraître dans les *CAR*).

30 Schenk 2008, p. 39.

31 Schenk 2008, pp. 68-78. À Avenches, les jetons sont la catégorie d'objets la plus importante, avec 375 exemplaires. À Orbe, les jetons (en os comme en pâte de verre) sont également attestés en grand nombre.

32 Schenk 2008 ; Anderes 2009 et 2004 ; Deschler-Erb 1998.

33 Schenk 2008, pp. 35-36.

34 À noter qu'à Avenches, un peigne en os est formé de plaques fixées par des rivets en fer et en os, sans qu'il soit possible de déterminer si ces derniers sont d'origine ou mis en réparation (Schenk 2008, p. 40).

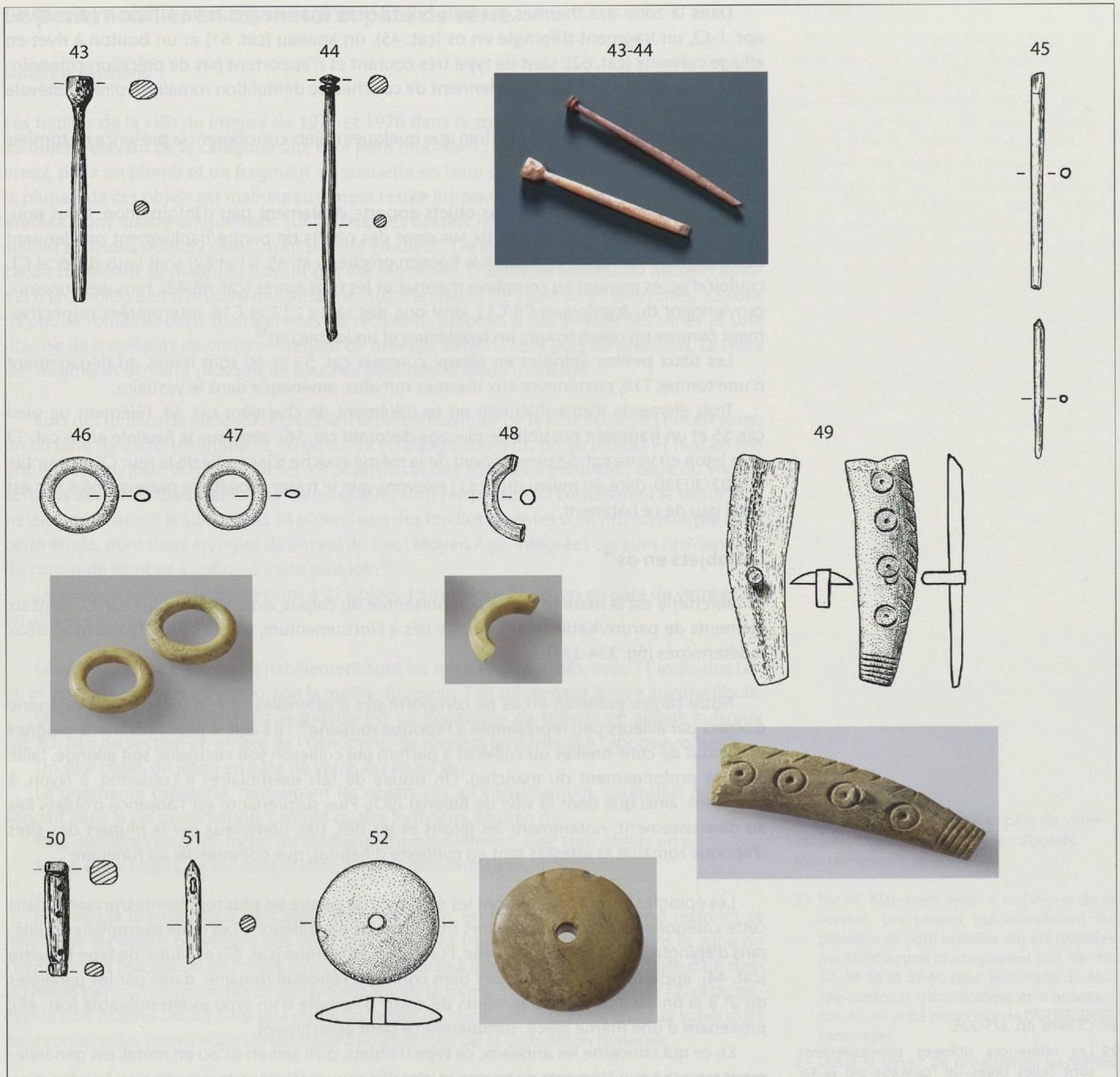


Fig. 334

Os travaillé. 43-45 : épingles ;
46-48 : anneaux ; 49-50 : manches ;
51 : aiguille ; 52 : fusaiöle.
Échelle 2:3 (dessins). Catalogue : p. 271.

Un objet difficile à identifier, pouvant faire partie du groupe parure/habillement, ou du domaine du jouet, est le cat. 50. Cette petite barette en os sommairement décorée, longue de 2.8 cm, de section rectangulaire-arrondie, est soigneusement polie. Elle comporte à ses deux extrémités des rainures périphériques, pour des attaches. Il peut s'agir d'une petite pendoque, d'un ornement cousu sur un vêtement ou d'un élément de jouet.

Deux objets sont liés au travail du textile. L'aiguille à chas en forme de huit cat. 51 est la variante la plus fréquente dans le monde romain. Pour le Plateau suisse, on trouve des exemplaires proches d'Augst à Coire, en passant par *Lousonna-Vidy* et Martigny, datés principalement du milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. au début du 2^e, et qu'on retrouve jusqu'à la moitié du 3^e s.³⁵

Le disque « bombé » perforé en son centre cat. 52 s'apparente à une fusaiöle, ou poids enfilé sur le fuseau pour l'alourdir³⁶ ; les fusaiöles en os sont peu courantes durant l'époque romaine : en général, elles sont plutôt en pierre, terre cuite, métal, verre ou bois, en fonction du poids de la fibre tissée. Notre exemplaire trouve un parallèle assez proche à Augst, daté du début du 2^e s.

35 Schenk 2008, p. 63.

36 Schenk 2008, pp. 60-61.

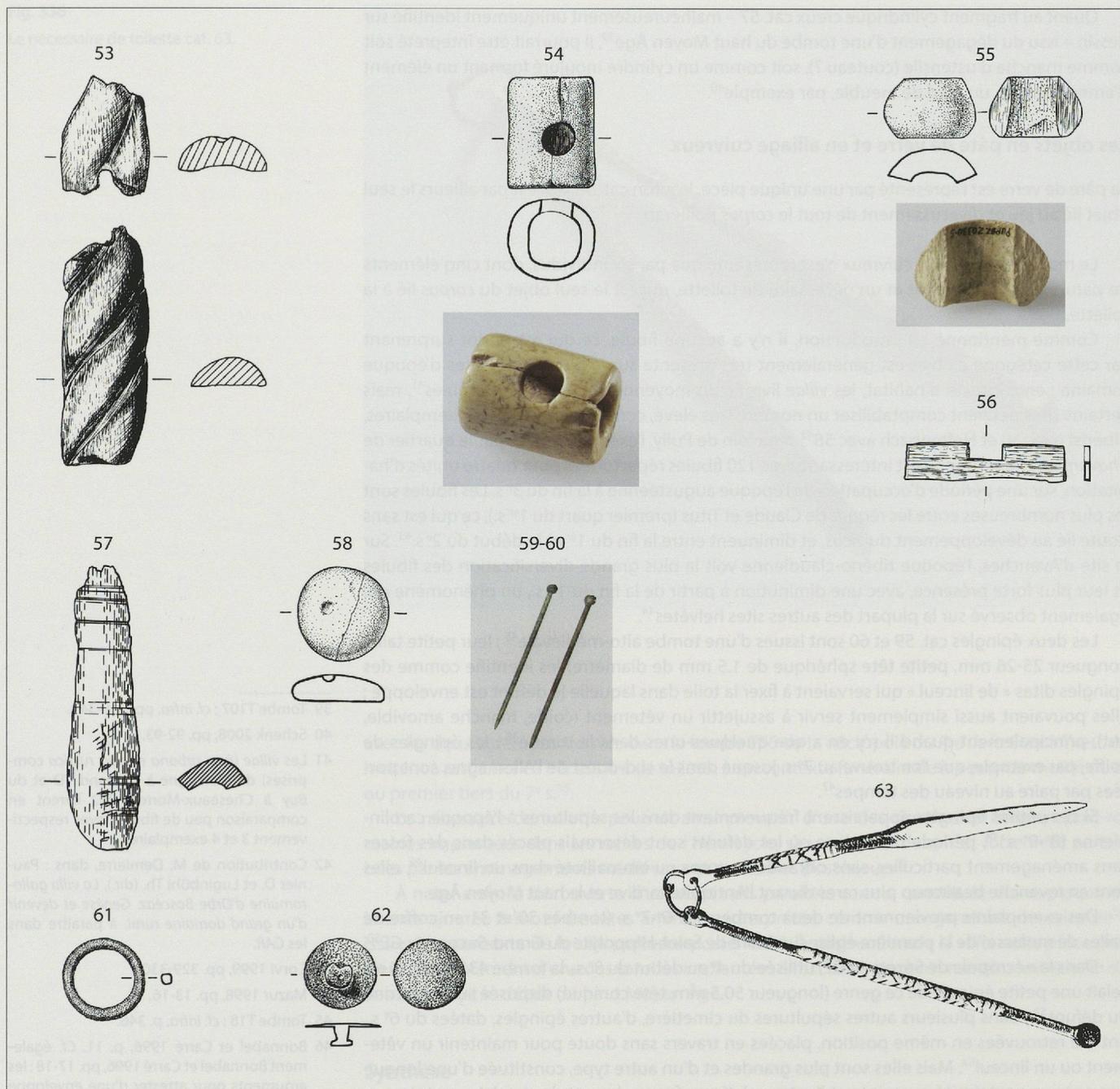


Fig. 335

Os travaillé. 53-57 : éléments d'ameublement. Pâte de verre. 58 : jeton. Alliage cuivreux. 59-60 : épingles ; 61 : anneau ; 62 : bouton ; 63 : nécessaire de toilette. Échelle 2:3 (dessins), sauf nos 59-60 : 1:1. Catalogue : p. 271.

Les éléments d'ameublement sont également représentés, avec une charnière, un pied de meuble et une baguette de placage décoratif.

L'élément de placage cat. 53 s'apparente aux baguettes rectangulaires moulurées qui pouvaient décorer des armoires, des coffres ou des panneaux décoratifs, soit collées, soit fixée par des clous, à l'instar de celui de Pully qui a une perforation ; les exemplaires d'Avenches donnent une fourchette chronologique entre la 2^e moitié du 1^{er} s. et 250 apr. J.-C.

Les charnières ont une diffusion très large dans les provinces ; en Suisse, des exemplaires sont bien attestés du 1^{er} au 3^e s.³⁷ Celui de Pully, cat. 54, court, avec une perforation, est de type courant (exemplaires attestés à Nyon, Avenches, Augst) et n'appelle pas plus de commentaire.

La diffusion de pieds de meubles est limitée au nord des Alpes, en particulier dans la région centrale des Trois Gaules ; notre exemplaire cat. 55 en balustre à surface lisse trouve un parallèle à Augst ; on en trouve également à Avenches mais avec un décor de fine gorge au niveau du grand diamètre.

Deux objets fragmentaires sont difficiles à identifier. La fine plaquette rectangulaire cat. 56 servait peut-être de placage décoratif à un coffret ou une boîte, à l'instar d'un élément de Nyon³⁸.

37 Anderes 2009, pp. 211-212. Voir également Schenk 2008, pp. 81-83.

38 Anderes 2009, p. 212, cat. 49.

Quant au fragment cylindrique creux cat. 57 – malheureusement uniquement identifié sur dessin – issu du dégagement d'une tombe du haut Moyen Âge³⁹, il pourrait être interprété soit comme manche d'ustensile (couteau ?), soit comme un cylindre mouluré formant un élément d'ameublement, un pied de meuble, par exemple⁴⁰.

Les objets en pâte de verre et en alliage cuivreux

La pâte de verre est représentée par une unique pièce, le jeton cat. 58, qui est par ailleurs le seul objet lié au jeu et divertissement de tout le *corpus* pullièran.

Le matériau en alliage cuivreux n'est représenté que par six individus, dont cinq éléments de parure et d'habillement et un nécessaire de toilette, qui est le seul objet du *corpus* lié à la toilette.

Comme mentionné en introduction, il n'y a aucune fibule, ce qui est plutôt surprenant car cette catégorie d'objet est généralement très présente sur la plupart des sites d'époque romaine ; en contexte d'habitat, les *villae* livrent, en moyenne, entre 10 et 15 fibules⁴¹, mais certains sites peuvent comptabiliser un nombre très élevé, comme Orbe avec 35 exemplaires, Biberist avec 50 et Neftenbach avec 58⁴². Non loin de Pully, l'exemple donné par le quartier de *Chavannes 11 à Lousonna* est intéressant avec 120 fibules répertoriées pour quatre unités d'habitation, sur une période d'occupation de l'époque augustéenne à la fin du 3^e s. Les fibules sont les plus nombreuses entre les règnes de Claude et Titus (premier quart du 1^{er} s.), ce qui est sans doute lié au développement du *vicus*, et diminuent entre la fin du 1^{er} et le début du 2^e s.⁴³. Sur le site d'Avenches, l'époque tibéro-claudienne voit la plus grande diversification des fibules et leur plus forte présence, avec une diminution à partir de la fin du 1^{er} s., un phénomène qui est également observé sur la plupart des autres sites helvètes⁴⁴.

Les deux épingles cat. 59 et 60 sont issues d'une tombe alto-médiévale⁴⁵ ; leur petite taille (longueur 25-26 mm, petite tête sphérique de 1.5 mm de diamètre) les identifie comme des épingles dites « de linceul » qui servaient à fixer la toile dans laquelle le défunt est enveloppé ; elles pouvaient aussi simplement servir à assujettir un vêtement (coiffe, manche amovible, etc.), principalement quand il n'y en a que quelques-unes dans la tombe⁴⁶ : les épingles de coiffe, par exemple, que l'on trouve au 7^e s. jusque dans le sud-ouest de l'Allemagne, sont portées par paire au niveau des tempes⁴⁷.

Si ces petites épingles apparaissent fréquemment dans les sépultures à l'époque carolingienne (8^e-9^e s.)⁴⁸, période de rupture où les défunts sont désormais placés dans des fosses sans aménagement particulier, sans offrande, le corps nu emmailloté dans un linceul⁴⁹, elles sont en revanche beaucoup plus rares durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.

Des exemplaires proviennent de deux tombes des 6^e-7^e s. (tombes 30 et 31 en coffre de dalles de molasse) de la première église funéraire de Saint-Hippolyte du Grand-Saconnex GE⁵⁰.

Dans la nécropole de Sézéglin GE, utilisée du 4^e au début du 8^e s., la tombe 431 (4^e-6^e s.) recelait une petite épingle de ce genre (longueur 50.5 mm, tête conique) disposée sur la poitrine du défunt⁵¹ ; dans plusieurs autres sépultures du cimetière, d'autres épingles, datées du 6^e s., ont été retrouvées en même position, placées en travers sans doute pour maintenir un vêtement ou un linceul⁵². Mais elles sont plus grandes et d'un autre type, constituée d'une longue tige avec une extrémité en pointe et l'autre aplatie en forme de spatule circulaire, qui s'apparente aux spatules-curettes d'époque romaine : celles-ci sont utilisées tant dans le contexte de la toilette que de la médecine, mais aussi comme épingle, à l'instar de l'exemplaire retrouvé dans une tombe de la nécropole gallo-romaine d'*En Chaplix* à Avenches, qui servait à attacher un vêtement⁵³.

Le contexte de découverte des deux épingles pullièranes ne permet pas d'affiner leur datation. La tombe dont elles sont issues, T18, est constituée d'un coffrage en dalles dressées, type de sépulture reconnu entre le 5^e et le 8^e s. ; localisée dans la nef de l'église actuelle, manifestement antérieure aux autres tombes du secteur (T15 et T24 notamment), cette sépulture pourrait être contemporaine du premier édifice à vocation funéraire qui succède aux thermes au 4^e s.

L'anneau cat. 61 a été rattaché aux objets de parure et d'habillement, mais à l'instar des trois exemplaires en os (*cf. supra*), son diamètre interne de petite dimension (15 mm) suggère peut-être une fonction plus utilitaire.

Le bouton à rivet cat. 62 est un exemplaire courant de clou d'ornement destiné à être fixé sur du cuir, que l'on trouve parmi les *militaria* mais aussi utilisé par des civils.

Enfin, le seul objet du *corpus* lié à la toilette, le nécessaire cat. 63 (fig. 336), provient d'en amont de la zone de l'hémicycle, dans des niveaux post-romains ; constitué d'un cure-oreille et d'une spatule réunis par un anneau, il pourrait s'apparenter aux exemplaires bien connus d'époque romaine⁵⁴. Cependant, les dimensions importantes (9.9-10.5 cm) et la ressemblance



39 Tombe T107 ; *cf. infra*, pp. 348-349.

40 Schenk 2008, pp. 92-93.

41 Les *villae* (*pars urbana* et *pars rustica* comprises) de *Mordagne* à Yvonand VD et du *Buy* à Cheseaux-Morrens VD livrent en comparaison peu de fibules, avec respectivement 3 et 4 exemplaires.

42 Contribution de M. Demierre, dans : Pannier D. et Luginbühl Th. (dir.), *La villa gallo-romaine d'Orbe Boscéaz. Genèse et devenir d'un grand domaine rural*, à paraître dans les CAR.

43 Corvi 1999, pp. 329-330.

44 Mazur 1998, pp. 13-16.

45 Tombe T18 ; *cf. infra*, p. 346.

46 Bonnabel et Carré 1996, p. 11. *Cf.* également Bonnabel et Carré 1996, pp. 17-18 : les arguments pour attester d'une enveloppe textile dépendent du nombre d'épingles (moyenne de 6 à 13 aux 9^e-11^e s.) mais également de leur répartition sur le corps du défunt.

47 *Cf. SPM VI*, pp. 184-185.

48 *Cf.* Bonnabel et Carré 1996 pour un état de la question sur le linceul.

49 *Cf. Treffort* 1996.

50 Bujard 1990, pp. 36 et 61, n^{os} 25-26.

51 Privati 1983, p. 138 et pl. IX.

52 Privati 1983, p. 53 ; *cf.* les tombes 106, 129, 409, 429, 523, 600 et 685.

53 Castella 1999, st. 346, p. 88 et p. 303, cat. 1774. On trouve également dans le cimetière gallo-romain de Chantambre (Essonne, France) du début 2^e- fin 3^e s. apr. J.-C. une inhumation en linceul fermée à l'aide de clous en guise d'épingle, alignés dans l'axe longitudinal du corps (Bonnabel et Carré 1996, p. 37).

54 *Cf. Riha* 1986, pp. 26-27 et p. 124, n^{os} 72-73.

Fig. 336
Le nécessaire de toilette cat. 63.



avec les deux ustensiles trouvés dans la tombe T56 de la nécropole du *Pré de la Cure* à Yverdon incitant à rattacher ce nécessaire de toilette à un contexte funéraire de la seconde moitié du 6^e ou premier tiers du 7^e s.⁵⁵.

Le nécessaire de toilette pourrait ainsi provenir d'une des dizaines de tombes post-romaines implantées dans les ruines de l'hémicycle, sans matériel datant et fortement perturbées par les aménagements médiévaux et modernes postérieurs⁵⁶.

À noter enfin la découverte d'un objet sans parallèle connu, constituée d'une plaque de bronze ajourée à motif de têtes animales, interprétée comme une garniture de ceinture⁵⁷. Issue d'un contexte de fouille perturbé postérieur à la destruction de la *villa*, cette pièce provient probablement d'une des tombes implantées à l'est des bâtiments romains entre la fin du Bas-Empire et le début du haut Moyen Âge.

Synthèse

Le petit mobilier de la *villa* du Prieuré provient d'un secteur spécifique de la partie résidentielle, la zone des thermes et des pavillons d'apparat, à l'organisation et la décoration architecturale particulièrement somptueuses⁵⁸. Cette aisance sociale ne se reflète guère dans les trouvailles : en matière de parure, les deux seules épingles à cheveux, en tableterie, sont de type très courant ; il n'y a pas de bijoux en verre (ou pâte de verre), alliage cuivreux ou argent, et surtout aucune fibule, ce qui par comparaison avec les autres *villae* du plateau qui en comptabilisent en moyenne entre 10 et 15, voire 35 dans le cas d'Orbe-Boscéaz, est plutôt surprenant⁵⁹.

De même, hormis les récipients découverts en lien avec un petit trésor monétaire⁶⁰, il n'y a pas de vaisselle en bronze, comme celle que l'on trouve dans la *villa* du Buy à Cheseaux VD⁶¹ ou à Orbe-Boscéaz, ni de meubles de prestige en bronze, comme les appliques figurées, fragment d'accoudoir en forme de lion, pied de brasero d'Orbe-Boscéaz, ou encore le magnifique lit en bronze qui provient de la riche demeure de *Derrière la Tour* à Avenches⁶².

Par rapport aux thermes gallo-romains, publics et privés, où les objets de toilette et ceux liés à la parure et l'habillement sont en général les objets les mieux représentés et offrent une grande diversité⁶³, ceux de la *villa* de Pully font figure de parent pauvre : les six éléments de parure et d'habillement, des anneaux en os et en alliage cuivreux, une épinglette et un bouton en alliage cuivreux, sont de type très courant. Par ailleurs, le seul objet de toilette de tout le *corpus*, le nécessaire de toilette en bronze, n'est pas rattaché à un contexte précis.

55 Steiner et Menna 2000, nos 5-6, pp. 138-139 et p. 274.

56 Cf. *infra*, pp. 348-349.

57 Cf. *infra*, pp. 350-351.

58 Le chapitre VIII, pp. 296-332, propose une restitution de ces pièces de prestige.

59 Citons le cas de la *villa* du Buy à Cheseaux VD, où il n'y pas de fibules issues de la *pars urbana*.

60 Cf. *infra*, pp. 272-279.

61 Reymond (dir.), Eschbach et Perret 2009, pp. 37-44.

62 Castella et de Pury-Gysel (dir.) 2010, pp. 286-288.

63 Martin Pruvot 2006, p. 136.

Quant aux objets liés aux loisirs, jetons et dés principalement, que l'on s'attendrait à trouver dans de ce type de locaux axés *a priori* sur la détente, la seule attestation est un jeton en pâte de verre qui provient du local C8. Ce bâtiment semble avoir un statut particulier, tant par sa position à l'écart des corps de bâtiments de la *villa*, sorte de tour qui flanque les thermes, que par son architecture. L'analyse archéologique indique en effet que ce bâtiment était divisé en trois espaces intérieurs, dont l'étude des peintures murales précise le rôle : un lieu de passage fréquenté, une salle réservée peut-être à l'enseignement ou un cabinet d'étude (*tablinum*) ainsi qu'une salle d'apparat, transformée ensuite en local de stockage ou en lieu de service⁶⁴. Outre le trésor monétaire présenté ci-dessous, ce sont les objets en tabletterie tels que la fusaïole et les trois éléments de meuble (une charnière, un pied de meuble et un élément de placage décoratif) qui sont également issus de ce local.

Les objets liés à l'écriture qui pourraient attester d'un travail de gestion de la *villa*, comme à Orbe, par exemple, où une vingtaine de stylets ainsi qu'une boîte à sceau émaillée sont attestés, n'ont pas été retrouvés à Pully.

Deux objets utilitaires attestent le travail du textile (une aiguille et une fusaïole), mais sans qu'il soit bien évidemment possible de parler d'artisanat au sens large, à l'instar de ce que l'on observe dans certaines *villae* où le mobilier témoigne d'activités artisanales et agricoles : le travail du textile et du bois est attesté dans la *villa* d'Yvonand VD⁶⁵ ; au *Buy* (Cheseaux VD), outre l'atelier de forge clairement identifié, l'existence d'un atelier de potier a été mise en évidence, de même que le travail du textile, alors que quelques éléments évoquent l'élevage⁶⁶. Dans d'autres cas, des zones destinées au travail du bois, de la pierre, du métal sont clairement mises en évidence⁶⁷.

Cependant, comme le *corpus* pulliëran provient uniquement d'une zone spécifiquement résidentielle de la *pars urbana*, cela explique qu'aucun élément lié à d'éventuelles activités artisanales du domaine ne soit attesté⁶⁸. À l'inverse, dans des *villae* fouillées en extension comme Orbe-Boscéaz⁶⁹ ou Biberist SO⁷⁰, il est possible de faire une distinction entre le faciès d'habitat et celui des locaux fonctionnels, avec des objets de toilette, des bijoux et des pièces de meuble d'un côté et du matériel artisanal de l'autre, le mobilier agricole étant logiquement absent de la *pars urbana*.

Néanmoins, avec un *corpus* extrêmement restreint comme l'est celui de Pully, l'argument *e silentio* n'est pas réellement significatif ; à l'instar de ce que l'on observe dans toutes les *villae* du plateau, le site n'a pas dû être abandonné précipitamment par des habitants qui auraient laissé leurs biens sur place, même si on ignore la part de pillage des objets de valeur.

64 Cf. *supra*, pp. 216-217.

65 Communication orale de S. Ebbutt concernant le petit mobilier d'Yvonand VD, actuellement en cours d'étude.

66 Reymond (dir.), Eschbach et Perret 2009, pp. 28 et 39.

67 À Biberist, des traces de travail du cuir et du bois ont été repérées dans des bâtiments de la *pars rustica* (Schucany 2006, pp. 513-519).

68 Pour autant que la *villa* de Pully soit le centre d'un domaine agricole : cf. *infra*, pp. 296-297.

69 Contribution de M. Demierre, dans la monographie à paraître sur la *villa* d'Orbe-Boscéaz (cf. *supra*, n. 42).

70 Schucany 2006, pp. 457-458.

Catalogue (fig. 334-336)⁷¹

Os travaillé

Parure/habillement

- 43 Pu71/610, inv. 981. Épingle à tête semi-sphérique ovale ; sommet plat. L. conservée 55 mm, Diam. de la tête 4.5 x 6.5. Contexte : F1, démolition générale. Deschler-Erb 1998, p. 164 (*Stempelkopf* : datation 2^e moitié 2^e-4^e s.) et p. 368, cat. 3070 pour la forme ovale ; cat. 3072 pour les dimensions de la tête.
- 44 Pu71/610, inv. 982. Épingle à tête en forme de petit balustre. L. conservée 64 mm. Contexte : F1, démolition générale. Deschler-Erb 1998, p. 165 (datation 2^e-fin 4^e s.) et p. 387, cat. 3332.
- 45 PUP02/19892-3. Deux fragments de corps d'épingle. Tige circulaire tronconique dont le diamètre diminue en direction de la pointe. L. conservée : 53 mm. Pointe courte. L. conservée : 35 mm. Contexte : C1, état 1 ? Schenk 2008, pp. 185-186, cat. 324 *sqq.* ; Anderes 2009, pp. 208-209.
- 46 PUP02/19873-1. Anneau de section circulaire irrégulière. Diam. int. 12.5 mm, diam. ext. 19 mm. Contexte : C18, moderne/MA.
- 47 PUP02/19856-3. Anneau de section ovale irrégulière, légèrement aplatie sur sa partie extérieure. Diam. int. 10.5 mm, diam. ext. 14 mm. Contexte : C6/C12, remblai moderne. Schenk 2008, pp. 35-36.
- 48 PUP02/19861-1. Fragment d'anneau de section circulaire irrégulière. Diam. int. 13 mm, diam. ext. 23 mm. Contexte : C17, moderne/MA.

Instrumentum

- 49 PUP02/20336-1. Plaque de manche de couteau au profil légèrement arqué, de section en D, fixée par rivetage : le rivet, en bois, dépasse d'1 mm de la plaque ; décor de cercles pointés fait après rivetage, de cinq fines rainures à l'extrémité du manche et de fines encoches sur la partie arquée. L. conservée 55 mm. Larg. augmentant de 12 à 15 mm, en direction de la lame. Contexte : D7, remblai MA ? Schenk 2008, pp. 52-53. Deschler-Erb 1998, p. 360.
- 50 Pu71/572, inv. 791 (objet perdu). Barrette en os, polie, de section grossièrement rectangulaire (angles arrondis) dont les dimensions varient de 6.5 x 5.5 à 4.5 x 3. Décor de 3 petits trous pointés (diam. 0.9 mm), irrégulièrement espacés. Rainures incisées pour attaches aux deux extrémités. L. 28 mm. Contexte : D11, démolition IIb.
- 51 Pu71/575, inv. 800 (objet perdu). Aiguille à sommet conique. Chas en forme de huit. Section circulaire. L. conservée 25 mm. Contexte : F2, démolition IIb. Schenk 2008, pp. 62-63 et p. 201-202, cat. 515, 545 (datation milieu 1^{er}- 1^{ère} moitié 3^e s.).
- 52 PUP02/20330-8. Rondelle perforée en calotte hémisphérique : fusaïole. Diam. max. 30 mm, ép. 6.5 mm, diam. perforation 4 mm. Contexte : C8, état 5 (couche incendie). Deschler-Erb 1998, p. 139 (datation 100-230), cat. 371.

Éléments d'ameublement

- 53 Pu71/608, inv. 977 et Pu71/609, inv. 978. Élément de placage. Deux fragments de plaque allongée, section en D (L. conservée 59 mm et 29 mm respectivement, Larg. 19-20 mm, ép. 7 mm). Face supérieure gravée d'un motif torsadé. Face inférieure plane, surface grossière laissant apparaître une portion de la paroi médullaire (portion spongieuse de l'os). Perforation centrale visible (Diam. 4 mm), indiquant que la plaque était rivetée (fixé avec des clous, cf. Deschler-Erb 1998, p. 189). Os brûlé, de couleur blanc-gris, foncé. Contexte : F1, niveau d'incendie inférieur. Schenk 2008, pp. 87-88, cat. 1076-1077 ; Deschler-Erb 1998, cat. 4456 (2^e-3^e s.).
- 54 PUP02/20330-2. Cylindre de charnière court, à une perforation. L. 27 mm, diam. 20 mm, diam. perforation 8 mm. Contexte : C8, état 5 (couche incendie). Schenk 2008, cat. 1043. Deschler-Erb 1998, cat. 4119.
- 55 PUP02/20330-5. Pied court, cylindrique, de profil à balustre (en D). Les deux bases sont rectilignes, avec traces de sciage. Diam. ext. 24 mm, diam. int. 12 mm, h. 14.5 mm. Contexte : C8, état 5 (couche incendie). Deschler-Erb 1998, cat. 4470, 4471.

Indéterminés

- 56 PUP02/20330-9. Plaquette rectangulaire. L. max. 39 mm, ép. 1.5 mm. Traces de sciage sur les côtés courts. Larg. conservée 9 mm ; encoche rectangulaire de 9 mm x 4 mm ; face décorée de fines lignes, couleur verte ? Contexte : C8, état 5 (couche incendie). Anderes 2009, cat. 49, pl.2, p. 232 ; Deschler-Erb 1998, cat. 1968-1973.
- 57 Pu71/503, inv. 490 (objet perdu). Fragment de cylindre creux décoré de fines gorges. L. conservée 70 mm. Diam. max. conservé 18 mm. Contexte : Tombe HMA T7 (anciennement T3).

Pâte de verre

- 58 PUP02/20330-10. Jeton hémisphérique (surface supérieure bombée, surface inférieure plate et irrégulière) en pâte de verre blanc nacré, opaque, très poreuse (Diam. 23 mm, ép. 6 mm). Surface supérieure ornée d'un trou pointé décentré (Diam. 3 mm). Contexte : C8, état 5 (couche incendie).

Bronze

- 59 PUP02/19885-1. Épingle (de linceul). L. 26 mm. Petite tête hémisphérique diam. 1.5 mm. Tige diam. 0.9 mm. Contexte : C12, T18. Bujard 1990, T30 et T31, n^{os} cat. 25-26.
- 60 PUP02/19885-3. Épingle (de linceul). L. 25 mm. Petite tête hémisphérique diam. 1.2 mm. Tige diam. 0.8 mm. Contexte : C12, T18.
- 61 PUP02/19892-5. Anneau. (Diam. int. 15 mm ; ext. 20 mm). Section plus ou moins quadrangulaire (plane à l'intérieur, bombée à l'extérieur). Contexte : C1, état 1 ?
- 62 PUP02/19892-2. Bouton à rivet à tête plate (diam. 17 mm). Contexte : C1, état 1 ? Voirol 2000, pl. 20, p. 62.
- 63 Pu71/749. Nécessaire de toilette constitué d'un cure-oreille (L. 105 mm ; une extrémité est aplatie en forme de spatule circulaire, l'autre, également aplatie, est performée pour former un anneau de suspension) et d'une spatule (L. 99 mm ; une extrémité est aplatie en forme de languette effilée, l'autre forme un anneau (*idem* cure-oreille), réunis par un anneau (Diam. 10 mm) formé d'un fil en bronze (Diam. 1 mm). Les tiges des ustensiles sont décorées de motifs géométriques (alternance de croix et de lignes horizontales) sur le deuxième tiers de section quadrangulaire (2 x 3 mm). Les premier et dernier tiers sont de section grossièrement circulaire (diam. 2 mm). Contexte : zone hémicycle, niveaux post-romains. Steiner et Menna 2000, T56, p. 274, n^{os} 5-6. Cf. aussi *supra*, fig. 336, p. 269.

71 Abréviations utilisées (en mm) :

diam.	diamètre
L.	longueur
larg.	largeur
H	hauteur
ép.	épaisseur

Crédits : dessins M. Klausener (fouilles 1971-1976) et C. Grand (fouilles 2002-2004) ; photos Fibbi-Aeppli, Grandson (cat. 43, 44 et 63 pour le compte de l'ACVD ; cat. 46-49, 52, 54-55 et 59-60 pour le compte du MCAH).

Le « trésor » du bâtiment C8

Sébastien Freudiger, Anne Geiser et Yves Mühlemann

En février 2003, lors de la réalisation d'une tranchée à travers la terrasse du Prieuré pour le raccordement de conduites (fig. 337), a été découvert à l'intérieur du bâtiment C8⁷² un dépôt comprenant trois récipients métalliques associés à un ensemble de 45 monnaies. Ce petit trésor a été mis au jour, dans un contexte d'urgence, à l'extrémité de la tranchée, juste avant qu'elle soit rebouchée (fig. 338). Les monnaies étaient disposées avec soin à l'intérieur d'un gobelet ovoïde en orichalque, recouvert d'une casserole en bronze posée à l'envers (fig. 339, cat. 64 et 65, et fig. 340). Les fragments d'un troisième récipient (fig. 341, cat. 66) se trouvaient également à proximité. Cette couche, fouillée ultérieurement lors de l'excavation du tronçon suivant de la tranchée, a aussi livré une fusaïole en os, un jeton en pâte de verre et des tessons de céramique.

Les récipients étaient ensevelis dans une couche organique noirâtre, entre les cotes 423.36 et 423.45 m, à l'ouest du dé de grès molassique St.1087. Leur position stratigraphique révèle qu'ils n'ont pas été déposés à cet endroit après la destruction du bâtiment. Une importante couche de démolition compacte et homogène, constituée par les matériaux des murs effondrés du local, scellait en effet ce dépôt. Leur enfouissement dans cette disposition particulière semble plutôt fortuite. La nature du dépôt monétaire tend d'ailleurs à confirmer cette interprétation⁷³. Il est en effet probable que les récipients sont tombés lors de l'effondrement des murs de l'édifice, et qu'ils ont été endommagés à cette occasion. Si la casserole cat. 64 était intacte, le gobelet ovoïde cat. 65, plus fragile, était en revanche écrasé et brisé à l'intérieur de la casserole. La finesse des tôles constituant la casserole/passoire cat. 66 explique également l'état très fragmentaire dans lequel il a été découvert.

L'examen de leur position et de leur imbrication suggère ainsi que ces récipients étaient à l'origine disposés sur un meuble. Le vase ovoïde contenant les monnaies était sans doute déposé debout à l'intérieur de la casserole rangée à côté du troisième récipient. Un objet circulaire en bronze (fig. 340, cat. 67) découvert juste à côté du dépôt pourrait correspondre au couvercle du gobelet ovoïde car leurs diamètres respectifs s'accordent parfaitement. La présence d'une charnière⁷⁴ et d'un pied en os⁷⁵, mis au jour à proximité immédiate du dépôt, pourrait constituer un bon indice de l'existence de ce meuble. L'absence d'autre élément d'ameublement s'explique vraisemblablement par la violence de l'incendie qui a pu consumer les autres parties du meuble et par l'exiguïté de la zone explorée.

La vaisselle en bronze⁷⁶

64. PUP02/20'304-1/OB-037 (fig. 339)

Casserole. Bronze. Récipient intact. Le bassin et le manche martelés séparément, sont soudés. Le fond est repris au tour. Panse convexe, décorée de deux filets. Bord arrondi. Fond plat marqué de deux cercles concentriques en relief. Manche épais avec une terminaison semi-circulaire percé d'un trou de suspension tréflé. Marque de bronzier dans le sens longitudinal à proximité du trou de suspension : NARC //A. Diam. : 158 mm, L totale : 296 mm, H. : 80 mm.

Ce récipient, avec une forme de manche connue dans les villes vésuviennes, est attesté dès la première moitié du 1^{er} s. de notre ère, mais ne semble produit en grande quantité qu'à l'époque flavienne. Les premiers centres de production se situent en Italie avant de se développer en Gaule⁷⁷.

Cette trouvaille présente de grandes similitudes avec une casserole découverte à Mandreure et conservée au Musée d'Archéologie Nationale⁷⁸. La comparaison est d'autant plus pertinente que l'estampille NARC //A, partiellement lisible sur l'exemplaire de Pully, correspond sans doute à la marque de bronzier NARCISSI figurant sur cette casserole.

65. PUP02/20'304-4 (fig. 339)

Gobelet ovoïde. Orichalque. Panse déchirée en plusieurs endroits. Bord déversé, arrondi, formé de la tôle repliée vers l'intérieur. Haut col tronconique, base resserrée, fond annulaire. Présence d'une petite masse de métal blanc au fond (probablement du plomb, peut-être destinée à lester le récipient). H. : 145 mm, diam. max. : 119 mm. Parallèle : Kappeler 2003, no 162.

Outre l'exemplaire mis au jour à Pully, quinze autres gobelets de ce type ont été découverts en Suisse et un en Allemagne, ce qui permet vraisemblablement de circonscrire à l'intérieur de cette aire géographique les ateliers de cette production régionale. À l'instar du gobelet de Pully, les autres exemplaires dont on connaît le contexte archéologique ont tous été découverts dans des dépôts du 3^e s.⁷⁹

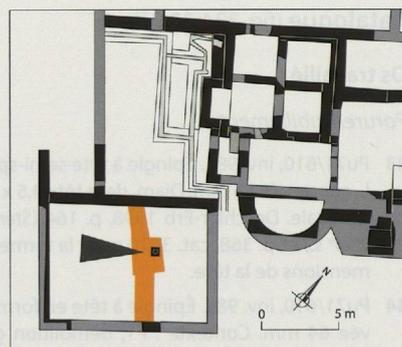


Fig. 337

Fouilles 2002-2004. Tranchée à l'extérieur de l'église. Localisation du trésor (flèche).

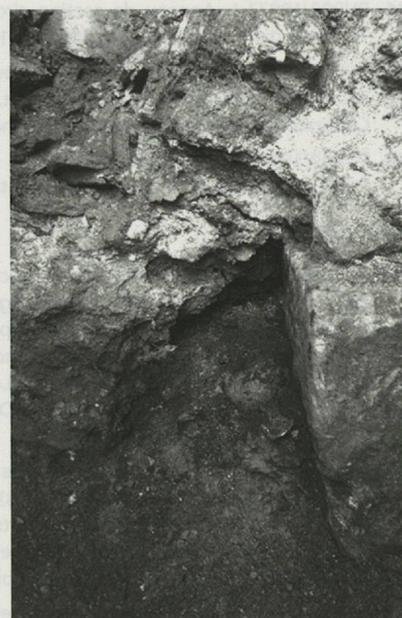


Fig. 338

Le trésor *in situ*, à l'ouest du dé de molasse St.1087.

72 Pour la description détaillée de cet espace, cf. *supra*, pp. 57-61.

73 Cf. *infra*.

74 Cf. *supra*, fig. 335, p. 267, cat. 54.

75 *Ibid.*, cat. 55.

76 Abréviations utilisées (en mm) :

diam.	diamètre
L.	longueur
larg.	largeur
H	hauteur
ép.	épaisseur

77 Holliger et Holliger 1984.

78 Tassinari 1975, n° 19.

79 Kappeler 2003, p. 94.

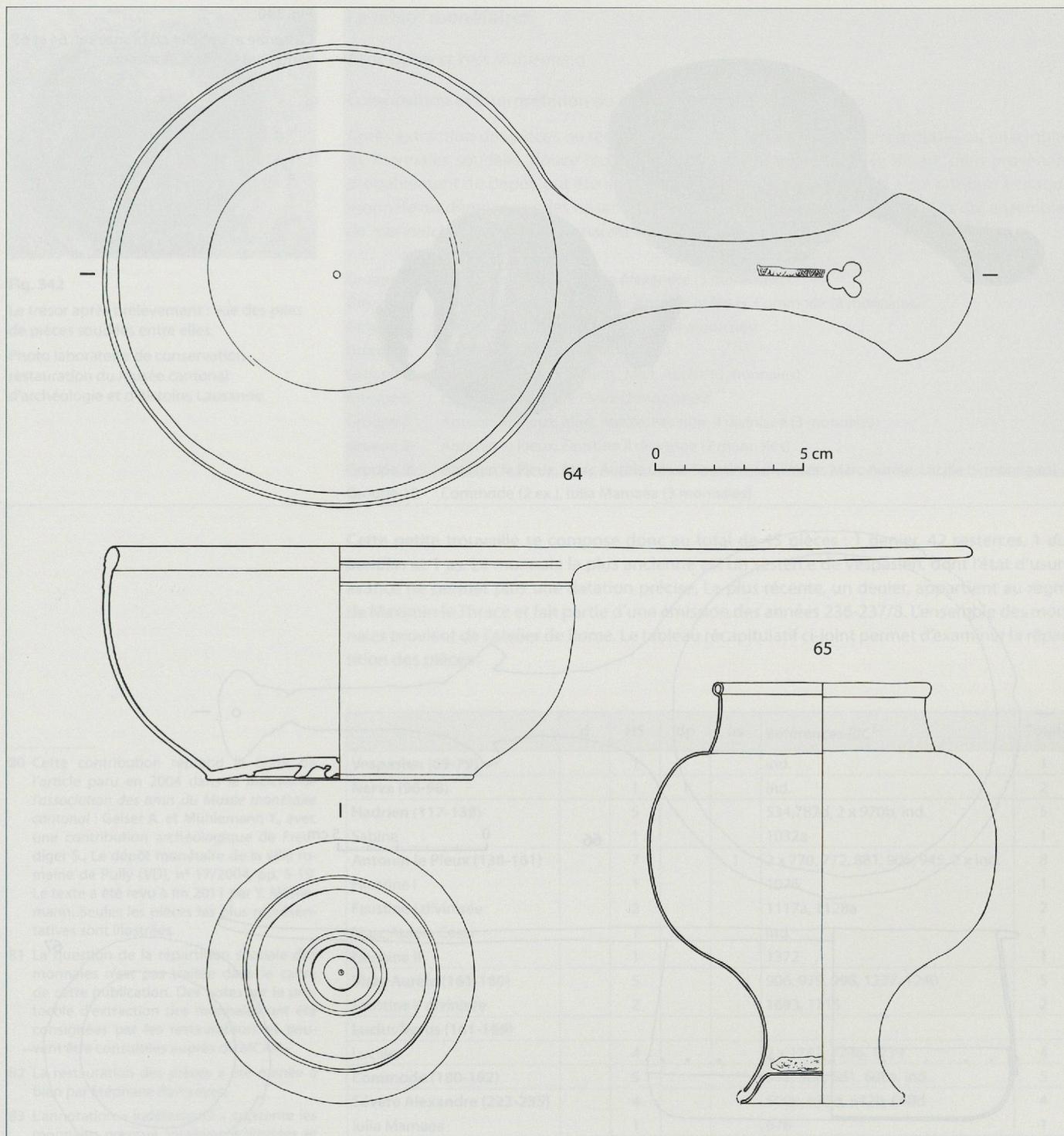


Fig. 339
Vaisselle en bronze. Cat. 64 : casserole ;
cat. 65 : gobelet. Échelle 1:2.

Une analyse par spectrométrie de fluorescence X a été réalisée sur ce récipient pour déterminer la qualité des métaux utilisés. Les résultats mettent en évidence, par ordre décroissant, sept éléments intervenant dans sa composition : le zinc, le cuivre, le fer, le calcium, le plomb, l'étain et l'argent.

66. PUP02/20'304-2/OB-038 (fig. 341)

Passoire ? Casserole ? Bronze. Bassin très fragmentaire formé de deux tôles rivetées. La surface est corrodée et boursouflée.

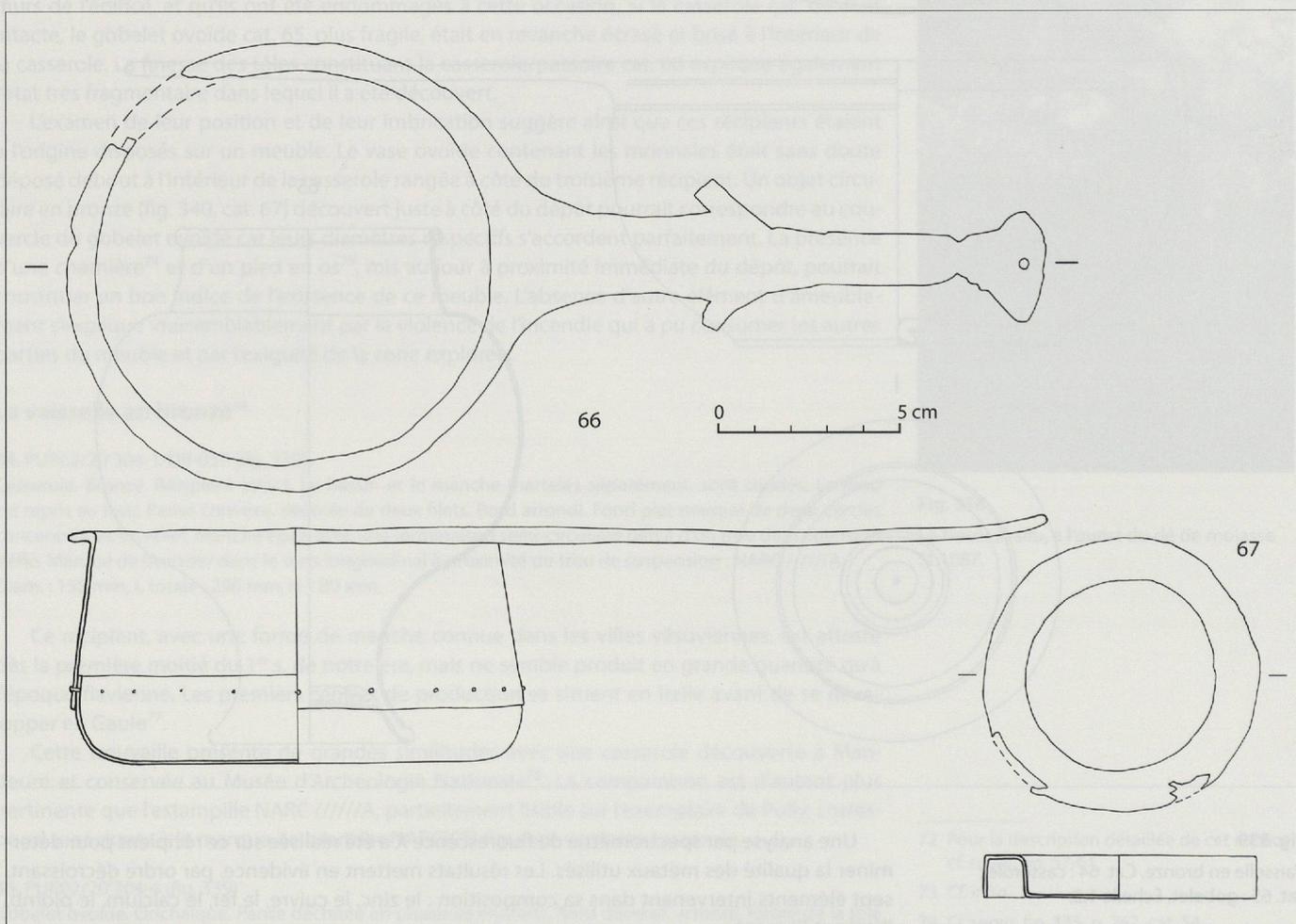
La tôle supérieure forme une panse à profil rectiligne convergent vers le haut d'une hauteur de 50 mm. Elle recouvre la tôle formant le fond sur une hauteur de 9 mm. Le fond est plat et remonte sur 25 mm. Ouverture à lèvre évasée à bord droit épaissi. Le récipient est trop corrodé pour percevoir d'éventuels trous d'écoulement. Manche en queue d'aronde percé d'un trou de suspension circulaire. Présence de rivets.

Diam. : 128 mm, L totale : 272 mm, H. : 66 mm.



Fig. 340

Casserole et gobelet en bronze cat. 64 et 65 contenant le trésor monétaire.



67. PUP02/20'330-1/OB-040 (fig. 341)

Support, base, couvercle ? Bronze.

Objet formé d'une tôle circulaire repliée pour former des parois verticales.

La surface est fortement corrodée et boursouflée.

Diam. : 77 mm, H. : 12 mm.

Fig. 341

Vaisselle en bronze. Cat. 66 : passoire ou casserole ; cat. 67 : support ou couvercle. Échelle 1:2.

On ne connaît pas précisément la fonction de cet objet, mais on observe que son diamètre correspond à celui du col du vase ovoïde K20304-4 (cat. 65), à proximité duquel il a été découvert. Il pourrait donc s'agir du couvercle de ce récipient.



Fig. 342

Le trésor après prélèvement : vue des piles de pièces soudées entre elles.

Photo laboratoire de conservation-restauration du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne.

Le trésor monétaire⁸⁰

Anne Geiser et Yves Mühlemann

Composition et interprétation du dépôt monétaire

Après extraction des pièces du récipient qui les contenait (fig. 342), dix groupes ou ensembles de monnaies soudées, douze monnaies seules et une pièce trouvée à part, mais provenant probablement du dépôt, ont été inventoriées⁸¹. Un numéro individuel a été attribué à chaque monnaie au démontage des ensembles soudés, eux-mêmes numérotés⁸². Les dix ensembles de monnaies soudées comprenaient les pièces suivantes :

Groupe 1	Nerva, Commode, Sévère Alexandre (3 monnaies)
Groupe 2	Nerva, Sabine, Marc Aurèle, Antonin le Pieux, Commode (5 monnaies)
Groupe 3	Hadrien, Faustine I, Lucille (2 ex.) (4 monnaies)
Groupe 4	Hadrien, Commode (2 monnaies)
Groupe 5	Hadrien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle (3 monnaies)
Groupe 6	Hadrien, Antonin le Pieux (2 monnaies)
Groupe 7	Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Faustine II divisée (3 monnaies)
Groupe 8	Antonin le Pieux, Faustine II divisée (2 monnaies)
Groupe 9	Antonin le Pieux, Marc Aurèle César, Faustine I divisée, Marc Aurèle, Lucille (5 monnaies)
Groupe 10	Commode (2 ex.), Iulia Mamaea (3 monnaies)

Cette petite trouvaille se compose donc au total de 45 pièces : 1 denier, 42 sesterces, 1 *dupondius* et 1 as. La monnaie la plus ancienne est un sesterce de Vespasien, dont l'état d'usure avancé ne permet plus une datation précise. La plus récente, un denier, appartient au règne de Maximin le Thrace et fait partie d'une émission des années 236-237/8. L'ensemble des monnaies provient de l'atelier de Rome. Le tableau récapitulatif ci-joint permet d'examiner la répartition des pièces :

	d	HS	dp	as	Références RIC ⁸³	Total
Vespasien (69-79)		1			ind.	1
Nerva (96-98)		1	1		ind.	2
Hadrien (117-138)		5			534,782d, 2 x 970b, ind.	5
Sabine		1			1032a	1
Antonin le Pieux (138-161)		7		1	2 x 770, 772, 881, 906, 945, 2 x ind.	8
Faustine I		1			1076	1
Faustine I divisée		2			1117a, 1128a	2
Marc Aurèle César		1			ind.	1
Faustine II		1			1372	1
Marc Aurèle (161-180)		5			906, 979, 998, 1227, 1240	5
Faustine II divisée		2			1693, 1715	2
Lucius Verus (161-169)						
Lucille		4			2 x 1742, 1746, 1779	4
Commode (180-192)		5			512, 580, 581, 608a, ind.	5
Sévère Alexandre (222-235)		4			500b, 635d, 642b, 648d	4
Iulia Mamaea		1			676	1
Maximin (235-238)	1	1			20, 43	2
Total	1	42	1	1		45

80 Cette contribution reprend le texte de l'article paru en 2004 dans le *Bulletin de l'association des amis du Musée monétaire cantonal* : Geiser A. et Mühlemann Y., avec une contribution archéologique de Freudiger S., Le dépôt monétaire de la villa romaine de Pully (VD), n° 17/2004, pp. 5-19. Le texte a été revu à fin 2011 par Y. Mühlemann. Seules les pièces les plus représentatives sont illustrées.

81 La question de la répartition spatiale des monnaies n'est pas traitée dans le cadre de cette publication. Des notes sur le protocole d'extraction des monnaies ont été consignées par les restaurateurs et peuvent être consultées auprès du MCAH.

82 La restauration des pièces a été menée à bien par Stéphane Ramseyer.

83 L'annotation « indéterminé » concerne les monnaies presque totalement illisibles et les exemplaires auxquels on ne parvient plus à attribuer un numéro RIC précis.

84 Les sesterces du 2^e s. vont progressivement disparaître des dépôts monétaires. Si l'on se réfère aux pourcentages mis en évidence par Barrandon *et al.* 1981, pp. 388-389, il y en a encore plus de 50% dans les trésors enfouis sous Philippe I (244-249), 40% dans ceux se terminant par une monnaie de Trajan Déce (249-251), Trébonien Galle ou Volusien (251-253). Sous le règne commun de Valérien I et Gallien (253-260), il n'en reste plus que 9%.

85 Cf. entre autres Kunisz 1990, p. 946 ; Buttrey 1972, pp. 45-48 ; Callu 1975, p. 599 et Desnier 1985, pp. 35-36.

86 Explication tirée de Desnier 1985, p. 36.

Le dépôt monétaire est constitué essentiellement de monnaies de la période antonine⁸⁴ (35 sur 45 monnaies, soit 77.8%). Il se caractérise également par l'absence de numéraire des années 192-222. Cette trouvaille reflète parfaitement la situation monétaire du plateau suisse, de la Gaule et de la Germanie, au cours de la première moitié du 3^e s. À partir du règne de Septime Sévère, le stock monétaire de bronze ne se renouvelle plus : le numéraire frappé par l'atelier de Rome ne franchit pratiquement plus les Alpes, tandis que les émissions de bronze de la période antonine sont maintenues en circulation de manière prolongée⁸⁵. Il s'agit là des effets directs de la politique monétaire pratiquée par Septime Sévère et ses successeurs qui tentèrent de limiter les effets de la dévaluation des espèces d'argent en diminuant fortement le volume du monnayage de bronze⁸⁶.

Le tableau ci-dessous montre les caractéristiques communes de cette trouvaille avec quelques trésors de bronze datés du règne de Maximin⁸⁷ :

	Pully (VD)	Osterfingen (SH)	Gif-sur-Yvette (France)	Forêt de l'Isle d'Adam (France)	Beveren-sur-Lys (Belgique)
Avant 98	3 (6.7%)	1 (5.56% ou 5.25%)	40 (4.2%)	8 (1.7%)	20 (4.4%)
98-192 (Antonins)	35 (77.8%)	13 ou 14 (72.22% ou 73.7%)	885 (93.2%)	447 (93.9%)	433 (94.7%)
192-238	7 (15.5%)	4 (22.22% ou 21.05%)	25 (2.6%)	21 (4.4%)	4 (0.9%)
Ind.		0 ou 1	3	327	
Total	45	18 ou 20	953	803	457

Pourcentage de sous-multiples du sesterce par trésor⁸⁸ :

Trésors	<i>dupondii</i> et <i>as</i>	sesterce
Seyssel (France) : <i>terminus</i> Marc Aurèle	37 (19.68%)	151 (80.31%)
Pully (VD)	2 (4.44%)	42 (93.33%)
Osterfingen (SH)	0 ou 2 (10.00% ou 0.00%)	18 (90.00% ou 100.00%)
Gif-sur-Yvette (France)	34 (3.56%)	920 (96.44%)
Forêt de l'Isle d'Adam (France)	0 (0.00%)	803 (100.00%)
Beveren-sur-Lys (Belgique)	2 (0.44%)	455 (99.56%)

La très faible proportion des espèces divisionnaires, les *dupondii* et les *as*, contenues dans le dépôt de Pully (4.44% et 93.3% de sesterces) correspond aux caractéristiques des ensembles monétaires de bronze du 3^e s. Ceux-ci renferment habituellement une très large part de sesterces. En effet, la hausse des prix du 3^e s. entraîna l'élimination progressive des sous-multiples du sesterce dans les dépôts monétaires⁸⁹. Les petits et moyens bronzes, dont la valeur avait fortement diminué, étaient désormais réservés à l'usage quotidien⁹⁰. De surcroît, ils se rarifièrent au fil du temps⁹¹.

La comparaison avec les trésors de bronze dont la dernière émission est une monnaie de Maximin permet les observations suivantes : les pourcentages de la trouvaille de Pully (4.44% de *dupondii* et d'*as* et 93.33% de sesterces) sont proches du trésor de Gif-sur-Yvette (3.56% et 96.44%). Ils diffèrent toutefois de ceux de la Forêt de l'Isle d'Adam (0% et 100%) et de Beveren (0.44% et 99.56%), tout comme de ceux d'Osterfingen (0% et 100% ou 10% et 90%). La dimension restreinte des dépôts de Pully et d'Osterfingen et la composition incertaine du dernier nous incitent à ne pas trop accorder d'importance à ces pourcentages. Toutefois, la date d'enfouissement bien plus tardive des deux trésors français et belges pourrait expliquer ces écarts⁹².

Constitution et date d'enfouissement de la trouvaille

Le degré d'usure des monnaies de cette trouvaille est proportionnel à leur ancienneté. Ainsi, les espèces émises sous le règne de Vespasien (69-79) et de Nerva (96-98) sont pratiquement illisibles (degré d'usure extrême, indice 4). Il en va de même pour la plupart des pièces à l'effigie d'Hadrien. Les émissions d'Antonin le Pieux à Commode présentent, à quelques exceptions près, un degré d'usure assez marqué (indice 3). Les légendes de la plupart de ces espèces ne sont souvent que partiellement lisibles. Les émissions plus récentes du 3^e s. sont peu marquées par le frai (indice 2), alors que les deux monnaies terminales de Maximin ne portent aucune trace d'usure (indice 1). On n'insistera jamais assez sur le caractère indicatif des observations liées au degré d'usure apparent d'une monnaie⁹³ ; il semble cependant évident que la durée de circulation des bronzes des 1^{er} et 2^e s. se soit prolongée jusqu'aux premières décennies du 3^e s. Ainsi, l'ensemble de cette trouvaille de taille modeste a probablement été constitué peu avant son enfouissement.

87 Le choix des trésors comparatifs est très limité. Comme l'a déjà observé Roche 1995, p. 257, la plupart des trésors découverts au 19^e s. ne sont pas exploitables d'un point de vue scientifique. Plusieurs trouvailles n'ont jamais été publiées de manière détaillée.

88 Données partiellement tirées de Desnier 1985, p. 48.

89 Voir la comparaison statistique entre diverses trouvailles monétaires faite par Desnier 1985, p. 48.

90 En ce sens, Hollard 1989, p. 28 et Hollard 1992, p. 74, n. 10.

91 Cf. Desnier 1985, p. 38.

92 Ces trésors, tout comme de nombreuses autres trouvailles de bronze de la première moitié du 3^e s., ont même pu être enfouis sous le règne de Postume (260-269). Voir la chronologie relative proposée par Desnier, p. 49.

93 À ce propos, voir entre autres Mitard 1985, p. 14, Delamare 1994, pp. 67-68 et Geiser et Muhlemann 1999, p. 325, n. 69.

Il reste à examiner la date d'enfouissement exacte de la trouvaille, souvent bien difficile à déterminer lorsqu'il s'agit de dépôts de bronze de cette période. En effet, une large part des trésors ayant un *terminus post quem* situé dans la première moitié du 3^e s. ont été dissimulés bien plus tardivement, au cours des années 250-260⁹⁴. Selon les observations de Thirion, le trésor de Beveren, dont la monnaie la plus récente fut frappée sous le règne de Maximin, daterait de la période sus-mentionnée. L'usure des pièces terminales et les caractéristiques relatives à la composition de ce trésor lui permettent d'avancer cette hypothèse.

Les deux monnaies terminales du trésor de Pully, au nom de Maximin, sont en état fleur de coin. Elles ont vraisemblablement été thésaurisées peu après leur émission, dans les années 236-237/8. L'enfouissement du trésor suit probablement de près la date d'émission de ces monnaies.

La présence de sous-multiples et le poids moyen assez élevé des monnaies les plus récentes de cet ensemble⁹⁵ ne sont certes pas des indices de datation décisifs, mais ils nous confortent dans l'hypothèse d'un enfouissement proche des années 237/8.

Conclusion

Le contexte archéologique de cette découverte permet d'écarter l'hypothèse d'un enfouissement volontaire de ce dépôt. Ce petit pécule s'est manifestement retrouvé piégé de manière fortuite et accidentelle suite à la destruction du bâtiment dans lequel il était conservé. L'ensemble de cette trouvaille représentait, en principe, une somme de 11 deniers, 2 sesterces, 1 *dupondius* et 1 as (soit 46 sesterces, 1 *dupondius*, 1 as)⁹⁶. Il s'agit d'un pécule de maigre importance. En effet, en 235, le congiaire de Maximin s'élevait à 150 deniers⁹⁷. La valeur commerciale du sesterce à cette époque ne peut être déterminée avec précision⁹⁸. Une inscription d'Asie Mineure, datée des années 220 à 230, mentionne le prix de 1.5 sesterce pour le kilo de pain⁹⁹. Compte tenu des disparités régionales et de la forte inflation, cette source ne donne qu'une idée grossière du pouvoir d'achat dans nos régions, vers 237/238.

En revanche, les causes liées à la formation de ce dépôt monétaire, constitué presque exclusivement de sesterces, sont difficiles à cerner. Le *terminus post quem* de notre trouvaille monétaire se situe dans une période qui marque le début de la grande période d'inflation¹⁰⁰. Face à la dévaluation progressive de la monnaie d'argent, la thésaurisation de ces espèces en bronze pouvait constituer, à long terme, un moyen de spéculation. En effet, le pouvoir libérateur du sesterce de compte était en plein déclin, au point où la valeur métallique des monnaies en bronze finira par dépasser la valeur faciale¹⁰¹. Il reste à savoir si à cette époque, la population avait déjà conscience de l'évolution du système monétaire et de la crise qui l'affectait. Ce n'est probablement que dans les années 240, marquées par l'arrêt de la frappe du denier et les grandes émissions d'antoniniens, que la crise monétaire pouvait être clairement perçue. Ainsi, le dépôt monétaire de Pully s'inscrit dans une tendance survenue progressivement dans la première moitié du 3^e s. et qui sera encore plus marquée dans les années 250-260 : la thésaurisation des espèces en bronze. Toutefois, l'hypothèse d'une thésaurisation à titre spéculatif doit probablement être écartée. Quoi qu'il en soit, cette trouvaille, presque unique en son genre, est un témoin précieux de l'évolution de la circulation monétaire en Helvétie romaine au cours de la première moitié du 3^e s.

La date du sinistre à l'origine de la préservation de ce dépôt pourrait correspondre à la fin du règne de Maximin, dans les années 237/238. La composition et l'état d'usure des monnaies laissent penser que cet ensemble ne résulte pas d'un choix particulier et qu'il a été constitué à une date relativement proche de l'émission la plus récente.

Catalogue des pièces illustrées (fig. 343, cat. 68-77)¹⁰²

68. Vespasien, Rome ou Lyon, 69-79, sesterce.

RIC II, ind. ; BMC II, ind.

AE ; 19.34 g ; 31.6-30.5 mm ; 0° ; degré d'usure 4.

MMC - PUP 2003/1.

69. Hadrien, Rome, 128-138, sesterce.

RIC II, 468. 970 (b) (groupe E) ; BMC III, 446. 1370-1371 (groupe E, 119-138) ; RIC Hunter II, 140. 447-448 (128-138).

AE ; 23.08 g ; 33.0-31.2 mm ; 180° ; degré d'usure 4.

MMC - PUP 2003/12.

70. Hadrien pour Sabine, Rome, 128-138, sesterce.

RIC II, 477. 1032 (a) (groupe II) ; BMC III, 537. 1877-1878 ; RIC Hunter II, 174. 32 (128-138).

AE ; 26.17 g ; 32.9-32.0 mm ; 180° ; degré d'usure 4.

MMC - PUP 2003/7.

94 Constatation déjà faite par Hollard 1992, p. 77, à propos des dépôts clos avec des émissions de Postume. En principe, il ne faut pas attribuer une valeur trop absolue à la monnaie terminale d'un trésor pour dater son enfouissement: voir la remarque formulée par Pflaum, dans Lorient 1974-1975, p. 822. C'est peut-être pour cette raison que Fellmann 1992, p. 373, n. 92, envisage que le trésor d'Osterfingen, dont la monnaie terminale date de 236, ait pu être enfoui bien plus tardivement, lors de l'invasion alamane de 242. À l'appui de cette hypothèse, il évoque l'épaisse couche d'incendie qui recouvrait cette trouvaille.

95 Desnier 1985, p. 34 a établi un poids moyen de 20.21 g pour les sesterces de Sévère Alexandre du trésor d'Arnouville (*terminus post quem* 238-239) et de 18.08 g pour celui du Puy-Dieu (*terminus post quem* 244-249). La moyenne pondérale du dépôt monétaire de Pully est de 20.20 g.

96 Au milieu du 3^e s., le denier vaut officiellement 4 sesterces, soit 8 *dupondii* ou 16 as.

97 Exemple et explication tirés de Roche 1995, p. 258 et n. 10. Il s'agissait d'une gratification de l'empereur destinée aux civils. D'une manière plus générale, la hiérarchie des salaires dans le monde romain, tout comme celle des gratifications, se caractérisait par de grandes disparités.

98 Notre méconnaissance est principalement liée au manque de sources littéraires et épigraphiques homogènes de l'époque. Par ailleurs, une infinité de problèmes, telles l'augmentation rapide des prix, les fortes variations d'une région à l'autre ou même d'une saison à l'autre, etc., rendent la plupart des données inexploitable.

99 Exemple cité par Turcan 1963, p. 46. À l'époque romaine, le prix des denrées alimentaires était bien plus élevé que de nos jours.

100 Phénomène résumé par Hollard 1989, pp. 26-27, n. 14-15. Voir entre autres Depyrot et Hollard 1987, pp. 57-58.

101 C'est ce qui explique par exemple les nombreux enfouissements de trésors monétaires en bronze sous le règne de Postume (260-269). Le *terminus post quem* de ce type de dépôts remonte parfois même à la première moitié du 3^e s. Voir les explications fournies par Desnier 1985, p. 37.

102 Sur le plan typologique, la trouvaille ne contient aucune variété inédite. Le choix des monnaies illustrées a été dicté par leur état de conservation. Les degrés d'usure figurant dans le catalogue correspondent aux états suivants :

- 1 non à peu usé
- 2 légèrement usé
- 3 usé
- 4 fortement usé

71. Antonin le Pieux, Rome, 158-160, sesterce.

RIC III, 150. 1009 (a)-1011 var. (épaule g. drapée, 158-159); 152. 1033 var. (épaule g. drapée, 159-160); *BMC* IV, 353. 2068-2070 var. (158-159, épaule g. drapée); 358. * var. (épaule g. drapée, 159-160).
 AE; 23.80 g; 32.3-30.9 mm; 360°; degré d'usure 3.
 MMC - PUP 2003/8.

72. Lucius Verus pour Lucille, Rome, 164-169, sesterce.

RIC III, 353. 1742; *BMC* IV, 569. 1147-1149 (1^{ère} émission : dès 164); *RIC Hunter II*, 391. 22 (164-169).
 AE; 30.73 g; 32.5-30.6 mm; 360°; degré d'usure 2/3.
 MMC - PUP 2003/34.

73. Marc Aurèle, Rome, 179, sesterce.

RIC III, 312. 1240 (179); *BMC* IV, 677. 1696 (2^e émission : 178-179).
 AE; 26.27 g; 34.4-32 mm; 180°; degré d'usure 3.
 MMC - PUP 2003/9.

74. Commode, Rome, 192, sesterce.

RIC III, 435. 608 (a) (192); *BMC* IV, 838. 698 (192); *RIC Hunter II*, 445. 173 var. (avec S C entre Mars et *Fides*, 191-192).
 AE; 31.14 g; 33.0-31.0 mm; 360°; degré d'usure 2/3.
 MMC - PUP 2003/19.

75. Sévère Alexandre pour Iulia Mamaea, Rome, 9^e émission : 228, sesterce.

RIC IV/2, 125. 676; *BMC* VI, 160. 488; 161. 489 (9^e émission : 228).
 AE; 25.60 g; 32.1-28.9 mm; 360°; degré d'usure 2.
 MMC - PUP 2003/20.

76. Maximin, Rome, 3^e émission, 2^e partie : 236, sesterce.

RIC IV/2, 144. 43 (groupe I, ca. 235-236); *BMC* VI, 228. 63-64 (2^e émission : 236); Alram 1989, 66. 9-5/C (3^e émission, 2^e partie : fin de l'été 236).
 AE; 19.33 g; 30.1-27.5 mm; 360°; degré d'usure 1.
 MMC - PUP 2003/30.

77. Maximin, Rome, 4^e- 6^e émissions : 236-237/8, denier.

RIC IV/2, 142. 20 (groupe II, ca. 236-238); Alram 1989, 23-3 (4^e-6^e émissions : 236-238); Eauze 1992, 160. 620 (2^e-3^e émissions : 236-237).
 AR; 3.01 g; 19.7-18.8 mm; 360°; degré d'usure 1.
 MMC - PUP 2003/31.

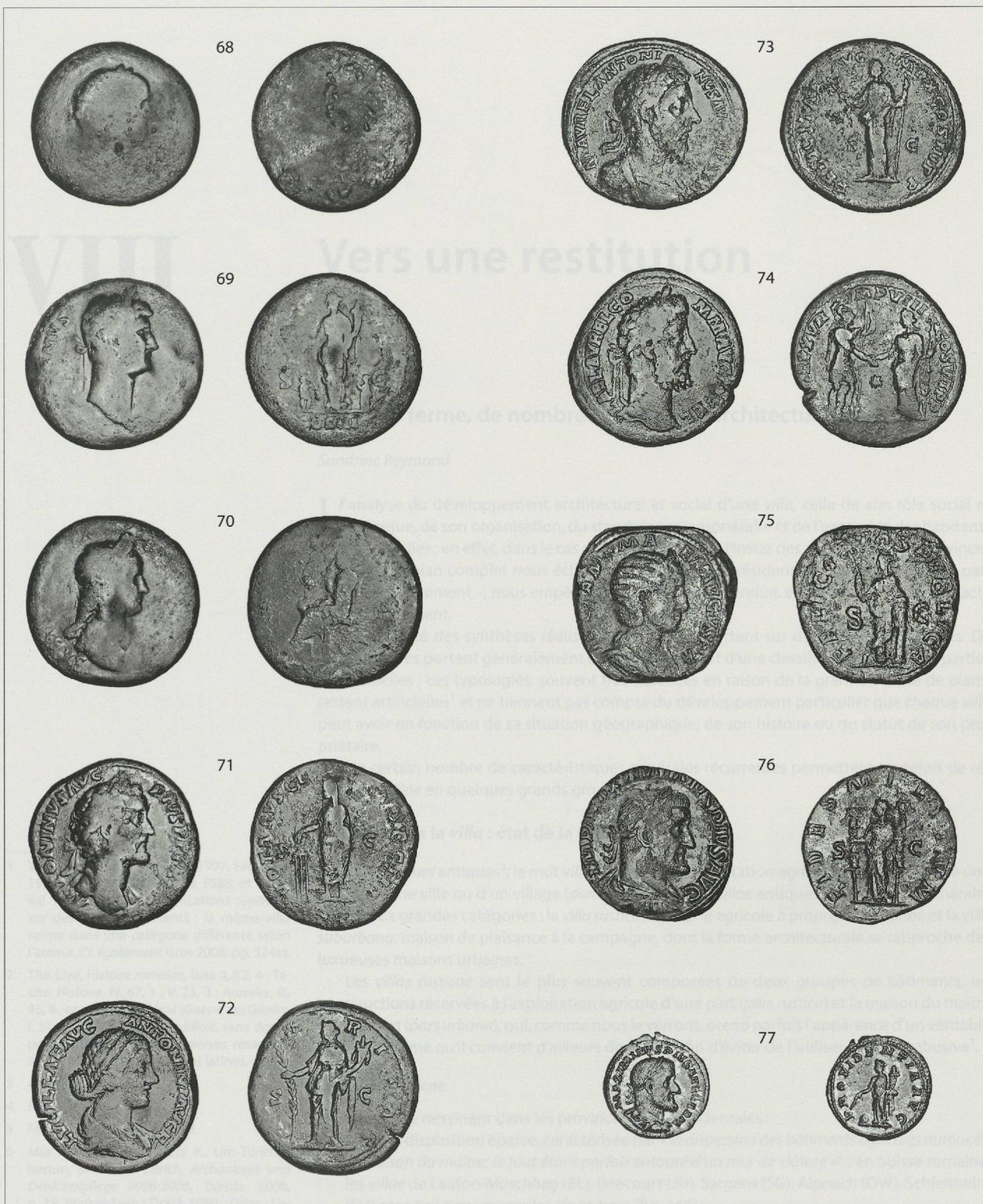


Fig. 343
 Monnaies du trésor de Pully : cat. 68-77.
 Échelle 1:1.
 Photos Musée monétaire cantonal, Martine
 Prod'hom.

